

# OHDO

L'ORDRE DES HYGIÉNISTES  
DENTAIRES DE L'ONTARIO

## Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage



**Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire :  
un cours de recyclage**

Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario  
175, rue Bloor Est, tour Nord, bureau 601  
Toronto, Ontario  
M4W 3R8

© College of Dental Hygienists of Ontario, 2022, 2020, 2018, 2015

## **Objectif du cours**

Ce cours vise à vous préparer à réussir l'**Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire (EMEHD)** et présente l'information requise pour recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre et utiliser les médicaments conformément au Règlement pour les médicaments désignés et aux lignes directrices. Ce cours met l'accent sur l'évaluation intégrale des antécédents pharmaceutiques, des effets indésirables possibles et des interactions médicamenteuses, qui peuvent nuire au traitement d'hygiène dentaire ou aux soins buccodentaires. De plus, il souligne le besoin et l'importance d'utiliser les ressources actuelles pour obtenir des références pharmaceutiques appropriées ainsi que les exigences des règlements sur la tenue de dossiers portant sur la consignation exacte de l'information concernant l'historique pharmaceutique du client, les médicaments utilisés pendant son traitement d'hygiène dentaire et les médicaments qui lui sont prescrits ainsi que ses suppléments alimentaires et remèdes à base de plantes.

### **Note aux utilisateurs**

*Ce cours a été conçu pour un apprentissage autonome dont l'ultime objectif consiste à réussir l'Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire. Puisque chaque unité du cours s'appuie sur les connaissances apprises dans les unités antérieures, il est fortement conseillé de compléter les unités en ordre et de ne pas sauter de section, puisque chacune contient de l'information essentielle et pertinente qui peut servir comme base pour les questions de l'examen.*

## **Ressources requises**

- **Une version courante d'un livre en format papier ou électronique portant sur l'hygiène dentaire :**

Darby, M.L. & Walsh, M. (2015). [\*Dental Hygiene Theory and Practice\*](#) (5<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Saunders Elsevier.

OU

Linda D. Boyd, RDH, RD, EdD; Lisa F. Mallonee, MPH, RDH, RD, LD; Charlotte J. Wyche, BSDH, MS; Jane F. Halaris, ASDH, MA. (2021). *Wilkins' Clinical Practice of the Dental Hygienist* (13<sup>th</sup> ed.). Jones & Bartlett Learning.

- **CPS ou eCPS :**

L'APhC (2017), [\*Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques\*](#) (CPS). Ottawa, ON : Association des pharmaciens du Canada.

- **Un manuel portant sur les médicaments :**

Jeske, A.H. (2022). [\*Mosby's Dental Drug Reference\*](#) (13<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Mosby Elsevier.

OU

Wynn, R. L., Meilleur T. F. & Crossley, H.L. (2021) *Drug Information Handbook for Dentistry* (27<sup>th</sup> ed.). Hudson, Ohio: Lexi-Comp.

- **Le manuel des membres :**

[\*Le manuel des membres de l'OHDO\*](#). (2021). L'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario. [www.cdho.org](http://www.cdho.org).

- **Manuels scolaires courants :**

Malamed, S.F. (2022). [\*Medical Emergencies in the Dental Office\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Mosby Elsevier.

ET

Bablenis Haveles, E. (2020). [\*Applied Pharmacology for the Dental Hygienist\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier.

OU

Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [\*Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications\*](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins.

## **Table des matières**

### **Unité 1 – Responsabilités de prescrire et de distribuer (préparer)**

Section 1.1	Responsabilité professionnelle .....	Unité 1 – 3
Section 1.2	Collaboration et communication.....	Unité 1 – 4
Section 1.3	Jurisprudence .....	Unité 1 – 5
Section 1.4	Compétence continue .....	Unité 1 – 7

### **Unité 2 – Prise de décision liée à l'utilisation de médicaments pour les soins d'hygiène dentaire**

Section 2.1	Processus de soins en hygiène dentaire .....	Unité 2 – 4
Section 2.2	Exigences de tenue de dossiers .....	Unité 2 – 6

### **Unité 3 – Pharmacodynamie et pharmacocinétique**

Section 3.1	Pharmacodynamie – Façon dont le médicament affecte le corps .....	Unité 3 – 4
Section 3.2	Pharmacocinétique – Façon dont le corps réagit aux médicaments ....	Unité 3 – 6
Section 3.3	Effets indésirables.....	Unité 3 – 10
Section 3.4	Considérations particulières pour les sous-groupes de la population.....	Unité 3 – 14

### **Unité 4 – Médicaments utilisés et ayant effet sur les soins d'hygiène dentaire**

Section 4.1	Catégories de médicaments et annexes de médicaments .....	Unité 4 – 3
Section 4.2	Médicaments prescrits par les hygiénistes dentaires .....	Unité 4 – 6
Section 4.3	Médicaments utilisés pour les soins d'hygiène dentaire .....	Unité 4 – 9
a.	Antibiotiques en hygiène dentaire .....	Unité 4 – 11
i.	Sous-gingivaux (Atridox®, Arestin®).....	Unité 4 – 11
ii.	Prophylactiques .....	Unité 4 – 11
b.	Utilisation du fluorure en hygiène dentaire .....	Unité 4 – 13
c.	Utilisation d'anesthésiques en hygiène dentaire .....	Unité 4 – 16
i.	Topique .....	Unité 4 – 15
ii.	Locale .....	Unité 4 – 15
iii.	Sédation consciente – orale ou par oxyde nitreux ou oxygène (renvoi requis) .....	Unité 4 – 16

## ***Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage***

Section 4.4	Médicaments en vente libre et suppléments nutritifs et à base de plantes.....	Unité 4 – 17
Section 4.5	Médicaments utilisés en cas d'urgence médicale.....	Unité 4 – 18

### **Unité 5 – Rédiger des ordonnances et distribuer (préparer) des médicaments**

Section 5.1	Principes d'ordonnance .....	Unité 5 – 4
a.	Exigences de rédaction d'ordonnances précises et légales.....	Unité 5 – 4
b.	Exemple d'ordonnance.....	Unité 5 – 6
c.	Stratégies et méthodes de gestion des risques pour prévenir et réduire les erreurs de médication .....	Unité 5 – 6
Section 5.2	Principes de distribution (préparation) .....	Unité 5 – 9
a.	Exigences d'entreposage pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre .....	Unité 5 – 9
b.	Exigences d'élimination pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre .....	Unité 5 – 11
c.	Exigences d'étiquetage au bureau et à la maison.....	Unité 5 – 12
Section 5.3	Interactions médicamenteuses .....	Unité 5 – 14

Information sur les icônes utilisées dans le cours :



### Information de base

Les présentes sections vous fournissent de l'information de base sur le sujet. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés en suivant les liens fournis et en effectuant vos recherches lorsque vous complétez les activités.



### Lectures requises

Ces lectures sont essentielles et vous permettent de mieux comprendre le contenu de chaque unité.



### Activité

Les activités aideront à renforcer les concepts clés et à apprendre le contenu de chaque unité. Elles ne sont pas évaluées, mais elles vous aideront à vous préparer pour l'**Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire**.



### Saviez-vous?

Ceci contient des sujets d'intérêt liés à l'utilisation des médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire.



### Conseil pratique

Dans chaque unité, nous avons inclus des points clés pour vous aider dans votre travail quotidien.



### Recherche sur le Web

Vous y trouverez des ressources précieuses, des articles informatifs et des liens vers des lois et documents importants qui vous aideront à mieux comprendre le contenu de l'unité. Plusieurs liens mènent à des outils qui vous guideront dans votre travail quotidien.

## Information sur l'examen

Vous trouverez de plus amples détails sur l'**examen** en cliquant sur le lien suivant [Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire](#).

# Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage

## Unité 1



## Unité 1 — Responsabilités de prescrire et de distribuer (préparer)



- Section 1.1 Responsabilité professionnelle
- Section 1.2 Collaboration et communication
- Section 1.3 Jurisprudence
- Section 1.4 Compétence continue

### Résultats d'apprentissage

Au terme de la présente unité, l'hygiéniste dentaire sera apte à :

- ✓ Reconnaître qu'elle est responsable envers ses clients, l'organisme de réglementation et le public.
- ✓ Reconnaître l'importance de faire appel à d'autres professionnels de la santé ou de les consulter.
- ✓ Décrire le rôle que joue une hygiéniste dentaire dans la mise en œuvre de stratégies visant à assurer une collaboration et une communication efficaces avec le client et d'autres professionnels de la santé.
- ✓ Spécifier la façon de trouver les Normes de pratique pertinentes et les lois provinciale et fédérale.
- ✓ Reconnaître les lacunes dans ses connaissances relatives aux médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire.



### **Lectures requises**

Le but de cette lecture consiste à rafraîchir vos connaissances reliées au professionnalisme.

[Chapitre 1 : Le manuel des membres de l'OHDO](#) (2020) qui peut être obtenu en visitant le site [www.cdho.org](http://www.cdho.org).



### **Section 1.1 Responsabilité professionnelle**

Peu importe le milieu de leur pratique et leurs conditions d'emploi, les hygiénistes dentaires doivent utiliser leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement pour déterminer si un traitement, un produit, un médicament, une recommandation ou une combinaison de ces éléments est dans l'intérêt véritable du client.

- ✓ Recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre ou utiliser seulement des médicaments appropriés aux soins d'hygiène dentaire.
- ✓ Reconnaître les signes de toxicomanie chez les clients et connaître les précautions nécessaires pour assurer que tout traitement est adéquat pour la condition buccale du client ou pour son cas particulier.
- ✓ Tenir des dossiers clairs, lisibles et transparents relatifs à chaque aspect du processus de soins, y compris l'acte de recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre et utiliser des médicaments.
- ✓ Assurer en tout temps le respect de la vie privée et la confidentialité du client.



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à rafraîchir vos connaissances de la responsabilité d'une hygiéniste dentaire qui exerce sa profession en Ontario.

Revoir la Section 2 des [Normes de pratique de l'OHDO](#).



### **Activité 1.1 Responsabilité et professionnalisme**

Complétez les études de cas et répondez aux questions que vous trouverez dans votre guide d'autoapprentissage.



### **Lecture requise**

Le but de cette lecture consiste à rafraîchir vos connaissances sur la communication efficace.

[Chapitre 9 : Le manuel des membres de l'OHDO](#) (2020) qui peut être obtenu en visitant le site [www.cdho.org](http://www.cdho.org).



### **Section 1.2 Collaboration et communication**

Selon la pratique habituelle, les hygiénistes dentaires établissent et maintiennent des relations professionnelles avec leurs collègues, les autres professionnels de la santé, leurs employeurs et l'OHDO afin d'assurer le respect mutuel, la confiance, la sécurité et des soins optimaux aux clients. Les hygiénistes dentaires doivent assurer des soins axés sur le client en établissant et en maintenant avec le client, son conjoint et sa famille des relations positives et professionnelles centrées sur les besoins du client et fondées sur le respect, l'empathie et la confiance.

- ✓ Collaborer activement avec d'autres professionnels de la santé pour déterminer le meilleur traitement possible d'un client.
- ✓ Collaborer avec d'autres professionnels de la santé ou les consulter afin d'assurer que les médicaments recommandés conviennent et peuvent être utilisés sans danger.
- ✓ Utiliser des techniques de communication efficaces pour veiller à ce que le client comprenne pleinement le comment, pourquoi et quand relativement aux médicaments recommandés, prescrits, distribués, vendus et utilisés ainsi que les risques potentiels.
- ✓ Obtenir et documenter le consentement informé.



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à rafraîchir vos connaissances de la collaboration interprofessionnelle.

Revoyez la Section 5 des [Normes de pratique de l'OHDO](#).

Revoyez le document [Énoncé de position : La collaboration interprofessionnelle](#) provenant de L'Association des infirmières et infirmiers du Canada.



### Activité 1.2 Communication efficace

Répondez aux questions dans votre guide d'autoapprentissage.



### Lecture requise

Le but de cette lecture consiste à rafraîchir vos connaissances de la jurisprudence et de vos engagements en vertu de la loi régissant les hygiénistes dentaires de l'Ontario.

[Chapitre 2 : Le manuel des membres de l'OHDO](#) (2020) qui peut être obtenu en visitant le site [www.cdho.org](http://www.cdho.org).



### Section 1.3 Jurisprudence

L'autorité de prescrire, de distribuer (préparer) et de vendre les agents anticariés et antimicrobiens est décrite dans le Règlement sur les médicaments désignés de la *Loi de 1991 sur les hygiénistes dentaires*. Le règlement stipule les conditions qui doivent être respectées relativement à la prescription, la distribution (préparation) ou la vente des médicaments.

- ✓ Réussir l'**Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire** de l'OHDO.
- ✓ Ne pas déléguer l'acte de prescrire à une autre personne.
- ✓ Ne pas recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre ou utiliser un médicament qui entraîne directement ou indirectement un avantage personnel ou financier.
- ✓ Recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre ou utiliser seulement un médicament qui est conforme aux lois provinciales et fédérales applicables et approuvé pour utilisation au Canada.
- ✓ Ne pas recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre ou utiliser un médicament pour une utilisation non indiquée sur l'étiquette.
- ✓ Ne pas prescrire de médicaments pour une utilisation personnelle.
- ✓ Prescrire, distribuer (préparer) ou vendre des médicaments à des membres de la famille seulement s'ils sont clients de votre pratique, et si ces médicaments sont nécessaires pour aider à traiter une condition buccale.



### **Saviez-vous?**

Vous ne pouvez pas vendre des médicaments sur ordonnance si la vente procure un profit ou un avantage financier.



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous familiariser avec le contenu du Règlement pour les médicaments désignés et des lignes directrices pour recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre et utiliser des médicaments dans la pratique et avec les conflits d'intérêts potentiels relatifs aux médicaments dans la pratique.

Revoyez le « [Règlement pour les médicaments désignés](#) » et les [lignes directrices pour recommander, prescrire, distribuer \(préparer\), vendre et utiliser des médicaments dans la pratique](#).

Revoyez le « [Conflict of Interest Regulation](#) ».

Revoyez le « [Professional Misconduct Regulation](#) ».



### **Activité 1.3 Exigences pour les hygiénistes dentaires en vertu de la LPSR de 1991 et d'autres statuts**

Répondez aux questions dans votre guide d'autoapprentissage.



### **Lecture requise**

Le but de cette lecture consiste à rafraîchir vos connaissances du programme de l'assurance de la qualité de l'OHDO.

Lisez la [Trousse du Programme d'assurance de la qualité](#) (en vigueur – août 2015) sur le site Web de l'OHDO.

## Section 1.4 Compétence continue

Selon la pratique habituelle, les hygiénistes dentaires reconnaissent que la recherche et l'apprentissage continus sont essentiels pour leur pratique professionnelle et pour assurer des soins de santé axés sur les clients. Tout au long de leur carrière professionnelle, les hygiénistes dentaires doivent maintenir leur compétence en participant au programme de l'assurance de la qualité, qui vérifie sans cesse leur habileté à exercer et à appliquer leurs connaissances, leurs compétences, leur jugement et l'attitude qui favorisent la sécurité et la qualité des soins du client, lesquels sont à la base de la pratique de l'hygiène dentaire.

- ✓ Assurer et améliorer la compétence en effectuant des recherches sur les connaissances actuelles des médicaments et de la pharmacothérapie utilisés dans l'exercice de l'hygiène dentaire.
- ✓ Veiller à ce que la pharmacothérapie recommandée soit appuyée par la recherche fondée sur les preuves.
- ✓ Veiller à ce que tout le matériel de référence portant sur les médicaments soit à jour.



i

## Saviez-vous?

Le « CDHO Knowledge Network » à [www.cdho.org](http://www.cdho.org) est une ressource inestimable pour des recherches sur les conditions médicales, y compris les médicaments traitant ces conditions.



?

## Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à faire comprendre aux hygiénistes dentaires l'importance de maintenir leurs compétences à jour.

Revoyez le « [Quality Assurance Regulation](#) ».

Revoyez la Section 4 des [Normes de pratique de l'OHDO](#).



WWW

## Activité 1.4 Autoévaluation de la compétence relative aux médicaments dans la pratique

Dans votre guide d'autoapprentissage, remplissez l'autoévaluation portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire. Vous devrez la remplir de nouveau au terme du cours. Vous voudrez probablement revoir vos réponses dans votre autoévaluation pour déterminer s'il vous est nécessaire d'en apprendre davantage en matière de pharmacologie.



# Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage

## Unité 2



## Unité 2 — Prise de décision liée à l'utilisation de médicaments pour les soins d'hygiène dentaire



Section 2.1 Processus de soins en hygiène dentaire  
Section 2.2 Exigences de tenue de dossiers

### Résultats d'apprentissage

Au terme de la présente unité, l'hygiéniste dentaire sera apte à :

- ✓ Discuter de l'importance de revoir soigneusement tous les antécédents médicaux et dentaires d'un client dans le cadre du processus de soins en hygiène dentaire et à décrire la façon dont cette revue historique permet d'assurer un traitement d'hygiène dentaire efficace.
- ✓ Décrire et discuter des compétences de prise de décision et de raisonnement déductif, lesquelles sont requises pour déterminer les recommandations et la pharmacothérapie qui conviennent tout au long du processus de soins d'hygiène dentaire.

*...suite à la page suivante*



### Résultats d'apprentissage (suite)

- ✓ Évaluer les risques associés au traitement de clients qui prennent des médicaments et à l'intégration de médicaments dans le programme de soins d'hygiène dentaire.
- ✓ Décrire le schéma posologique actuellement recommandé pour l'antibioprophylaxie dans le cas d'un traitement d'hygiène dentaire et les conditions pour lesquelles elle est recommandée.
- ✓ Incorporer les Normes de pratique, la réglementation, les lignes directrices et la loi applicable dans la mesure où elles s'appliquent à la recommandation, la prescription, la distribution (préparation), la vente ou l'utilisation des médicaments dans sa pratique.
- ✓ Décrire le processus décisionnel dans la mesure où il s'applique à la « Contre-indications Regulation » de l'OHDO, et savoir comment effectuer des recherches sur les médicaments qui contre-indiquent un traitement d'hygiène dentaire.



### Lectures requises

Le but des lectures consiste à :

- ✓ Revoir le processus de soins.
- ✓ Comprendre l'importance de compiler un dossier complet des antécédents médicaux et pharmacologiques et la relation entre ceux-ci et les médicaments dans la pratique.
- ✓ Vous préparer pour l'apprentissage dans l'Unité 3.

Darby, M.L. & Walsh, M. (2015). *Dental Hygiene Theory and Practice* (5<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Saunders Elsevier. Chapter 1: The Dental Hygiene Profession, Chapter 5: Changing Behaviours, Chapter 14: Pharmacologic History.

OU

Wilkins, E.M. (2016). *Clinical Practice of the Dental Hygienist* (12<sup>th</sup> ed.). Philadelphia, Pennsylvania: Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 1: The Professional Dental Hygienist, Chapter 3: Effective Health Communication, Chapter 10: Personal, Dental, and Medical Histories.

## **Section 2.1 Processus de soins en hygiène dentaire**

La pratique exemplaire démontre que le Processus de soins en hygiène dentaire (ADPAE) constitue le cadre dans lequel devrait s'effectuer tout traitement d'hygiène dentaire. Le cadre comprend cinq étapes clés inter-reliées et est conçu de sorte à fournir au client des soins d'hygiène dentaire complets et optimaux.

### ***Évaluation initiale :***

On doit obtenir tous les antécédents médicaux et dentaires détaillés et en discuter avec le client ou son mandataire. Les membres peuvent développer leur propre système de consignation de notes ou en choisir un qui existe et qui se compare au Guide pour la prise des antécédents médicaux et dentaires, affiché sur le site Web de l'OHDO. Comme le décrit la « Contreindications Regulation » de l'OHDO, et si cela est justifié, une consultation auprès d'un professionnel de la santé compétent ne peut avoir lieu qu'après avoir obtenu le consentement du client. Idéalement, cette autorisation doit être par écrit et peut être obtenue par télécopieur ou par courriel et ajoutée au dossier du client. Si l'information est obtenue par téléphone, le membre doit clairement documenter les propos de la conversation ainsi que l'heure et la date de l'appel. Une évaluation clinique intégrale suit l'analyse des antécédents médicaux et dentaires. Ceci consiste à recueillir des données exhaustives en effectuant des examens physiques et buccaux.

### ***Diagnostic d'hygiène dentaire :***

Le diagnostic d'hygiène dentaire fait le lien entre les données recueillies lors de l'analyse et le traitement d'hygiène dentaire proposé. Lorsque toutes les données nécessaires sont recueillies, un diagnostic d'hygiène dentaire est formulé, et c'est à partir de ce diagnostic que le traitement d'hygiène dentaire est conçu, appliqué et évalué.

### ***Planification :***

Il revient au membre de développer un plan de traitement individualisé pour chaque client avant de commencer toute thérapie en hygiène dentaire. Le plan de traitement pour chaque client inclut :

1. Buts/objectifs axés sur le client
2. Séquence des activités prévues
3. Participation du client

Le consentement au traitement est éclairé si, avant de le donner, le client a reçu toute l'information requise sur la nature du traitement, les bienfaits prévus, les risques et effets importants du traitement, les autres mesures possibles et les conséquences probables de l'absence de traitement.

### ***Mise en œuvre :***

Le membre est responsable de s'assurer que le traitement d'hygiène dentaire est individualisé conformément au plan de traitement qui a été présenté au client et auquel il a consenti. De plus, toutes les activités du traitement, y compris la durée de chaque procédure, doivent être documentées conformément au Règlement sur les dossiers de l'OHDO. Les dossiers financiers doivent correspondre à la durée réelle et au type de procédure documentés dans le dossier du client.

*...suite à la page suivante*



## Section 2.1 (suite)

Le membre doit s'assurer que le client reçoit les instructions et les recommandations appropriées pour soulager la douleur après la visite. Les instructions individualisées sur les soins buccodentaires personnels doivent être basées sur l'évaluation et sur le plan de traitement.

### **Évaluation :**

L'évaluation clinique du progrès de la santé buccodentaire du client doit être effectuée à des intervalles appropriés pour le client et indépendamment du calendrier de paiements des tiers ou des autres professionnels de la santé. Une réévaluation clinique est effectuée, et le plan de traitement d'hygiène dentaire est revu avec le client et modifié, au besoin.

## Recherche sur le Web

Revoyez les documents suivants. L'information présentée dans ces documents est **essentielle** à la réussite de l'Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire et à une pratique efficace et sécuritaire.

Les buts de cette recherche sur le Web consistent à :

- ✓ Faire le lien entre le processus de soins et les médicaments dans la pratique.
- ✓ Se familiariser avec les lignes directrices, les règlements et les normes de pratique de l'OHDO relativement aux médicaments disponibles et utilisés dans la pratique.
- ✓ Souligner l'importance de bien comprendre les contre-indications au traitement relativement aux médicaments.

Section 8 des [Normes de pratique de l'OHDO](#)

« [Contraindications Regulation](#) »

« [Records Regulation](#) »

« [Medical/Dental History Guide](#) »

[Le schéma posologique d'une antibiothérapie prophylactique recommandé pour prévenir une endocardite infectieuse et une infection hématogène à la suite d'une arthroplastie](#)

Pour de plus amples détails concernant l'antibioprophylaxie, voir l'*American Academy of Orthopaedic Surgeons Guideline on Prevention of Orthopaedic Implant Infection in Patients Undergoing Dental Procedures* à <http://www.ada.org/~media/ADA/Member%20Center/Files/dentalexecsumm.ashx>.

et

Pour accéder à la version en ligne des directives de l'AHA (2007) *Prevention of Infective Endocarditis* et de l'information et des services récents, visitez le site <http://circ.ahajournals.org/cgi/reprint/CIRCULATIONAHA.106.183095>.





### Activité 2.1 Médicaments et processus de soins en hygiène dentaire

Dans votre guide d'autoapprentissage, donnez un exemple pour **chaque** étape du *processus de soins en hygiène dentaire* qui illustre la façon dont les médicaments peuvent influencer sur les soins ou le traitement d'hygiène dentaire du client.



### Saviez-vous?

Un certificat de santé doit être obtenu avant de traiter un client et provenir du professionnel qui connaît le mieux sa condition.



### Section 2.2 Exigences de tenue de dossiers

Le règlement sur les dossiers exige que chaque étape du processus de soins soit documentée dans le dossier du client. Plus particulièrement, il faut noter en détail l'information suivante :

- ✓ Les antécédents médicaux et dentaires du client; ceci inclut tous les médicaments que prend le client, y compris la condition traitée, le nom et la posologie du médicament.
- ✓ Tout plan de traitement d'hygiène dentaire. Le plan de traitement doit tenir compte de tous les médicaments que prend le client. En planifiant d'utiliser ou de recommander un médicament à un client, il faut tenir compte de toute interaction médicamenteuse connue.
- ✓ Le traitement ou la procédure en cause pour chaque intervention. Afin de minimiser le risque pour le client, il faut également prendre en considération tout médicament utilisé lors du traitement.
- ✓ Tous les détails relatifs aux médicaments pris par le client pour chaque intervention avant même que le membre entreprenne tout traitement ou examen, y compris le nom du médicament, quand le médicament a été pris, et le nom de la personne qui a administré le médicament au client, si ce dernier n'est pas administré par le membre.
- ✓ Tout avis donné par le membre au client ou à son mandataire, y compris toute directive avant et après le traitement. Ceci inclut tout avis comme des recommandations pour un médicament en vente libre, un supplément fluoré ou un rince-bouche à la chlorhexidine.
- ✓ Tout examen, toute évaluation et tout résultat cliniques liés au client. Une évaluation de l'efficacité d'un médicament recommandé avant, pendant et après un traitement doit être complétée pour s'assurer que l'utilisation du médicament produit l'effet désirable pour les résultats du client.

...suite à la page suivante

### **Section 2.2 (suite)**



En consignant des notes au dossier, il faut s'assurer que toute l'information pertinente aux médicaments est documentée; ceci inclut les médicaments prescrits par d'autres professionnels, les médicaments utilisés pendant le traitement, les médicaments recommandés pour utilisation à domicile, y compris des suppléments et des remèdes à base de plantes et tout autre médicament en vente libre que prend le client.

### **Activité 2.2 Tenue de dossiers**



Dans votre guide d'autoapprentissage, écrivez des exemples de notes dans un dossier pour chacun des cas suivants :

- ✓ Un client qui a pris un médicament en vue d'une antibioprofylaxie
- ✓ Un client pour qui vous avez utilisé un anesthésique topique
- ✓ Un client à qui vous avez recommandé d'utiliser un analgésique pour soulager son malaise après le détartrage

### **Activité 2.3 Exploration des médicaments peu familiers**



Lors de la revue de ses antécédents médicaux et dentaires, Madame Lafleur signale qu'elle prend un médicament qui vous est peu familier. Décrivez dans votre guide d'autoapprentissage les mesures que vous prendriez pour déterminer s'il est sécuritaire de traiter Madame Lafleur.

### **Saviez-vous?**



Il y a un risque d'infection plus élevé chez les clients qui prennent des immunosuppresseurs.



Avant de commencer tout traitement, il est important d'effectuer une recherche approfondie sur tous les médicaments, les suppléments et les produits à base de plantes que prennent vos clients. Vous devez au moins déterminer le nom du produit, la posologie et la raison pour l'utiliser. Peu importe le cas, vous devriez consulter toutes les ressources d'information actuelles pour évaluer l'action type, les contre-indications et les effets indésirables possibles d'un produit, et en tenir compte en développant vos plans de traitement pour vos clients.

Il est également important de vous assurer que toute l'information pertinente aux médicaments utilisés par votre client, utilisés par vous pendant son traitement et recommandés pour utilisation à domicile est notée dans le dossier du client.



### **Conseil pratique**

Si le certificat de santé est obtenu par téléphone, tous les propos de la conversation doivent être consignés dans le dossier du client. Si l'information est par écrit, un exemplaire doit être inclus dans le dossier.



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à :

- ✓ Vous familiariser avec la navigation et le contenu du « CDHO Knowledge Network ».

Explorez le « [CDHO Knowledge Network](#) ». Cherchez au moins une fiche signalétique et un avis pour diverses conditions médicales et cherchez à voir l'information qui est disponible pour chaque condition dans les deux ressources d'information.



### **Activité 2.4 Utilisation du « CDHO Knowledge Network »**

Un client souffre d'une polyarthrite rhumatoïde, et il dit qu'il prend des médicaments, mais il n'est pas certain quels sont ces médicaments. À l'aide du « CDHO Knowledge Network », trouvez les médicaments couramment utilisés pour traiter cette condition et présentez les considérations pour le traitement d'un client souffrant de cette condition.

# Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage

## Unité 3



## Unité 3 — Pharmacodynamie et pharmacocinétique



- Section 3.1 Pharmacodynamie — Façon dont le médicament affecte le corps
- Section 3.2 Pharmacocinétique — Façon dont le corps réagit aux médicaments
- Section 3.3 Effets indésirables
- Section 3.4 Considérations particulières pour les sous-groupes de la population

### Résultats d'apprentissage

Au terme de la présente unité, l'hygiéniste dentaire sera apte à :

- ✓ Démontrer qu'elle comprend à fond les principes de base de la pharmacologie, les mécanismes d'action des médicaments et les effets des médicaments sur les systèmes de l'organisme.
- ✓ Décrire les principes de base de la pharmacodynamie, y compris :
  - Les mécanismes d'action des médicaments
  - Les récepteurs et la liaison allostérique
  - L'efficacité, la puissance et la toxicité.

*...suite à la page suivante*



### Résultats d'apprentissage (suite)

- ✓ Décrire les principes de base de la pharmacocinétique, y compris
  - Les voies d'administration du médicament
  - Les formes posologiques
  - Les facteurs qui influent sur la diffusion des médicaments.
- ✓ Décrire les concepts de l'effet et de l'index thérapeutiques.
- ✓ Décrire un effet indésirable causé par l'utilisation d'un médicament.
- ✓ Décrire les exigences légales relatives au signalement d'un effet indésirable à un médicament.
- ✓ Décrire les facteurs à considérer lorsqu'on utilise des médicaments dans la pratique pour les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants et les personnes âgées.



### Lectures requises

Le but des lectures suivantes consiste à rafraîchir vos connaissances de ce qui suit :

- ✓ L'effet des médicaments sur l'organisme
- ✓ L'effet de l'organisme sur les médicaments
- ✓ Les effets et les réactions indésirables
- ✓ Les préoccupations concernant l'utilisation de médicaments pour des groupes particuliers.

Bablenis Haveles, E. (2016). [\*Applied Pharmacology for the Dental Hygienist\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Chapter 2.

OU

Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [\*Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications\*](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 2.

### **Section 3.1 Pharmacodynamie — Façon dont le médicament affecte le corps**

La pharmacodynamie est l'étude des interactions entre les médicaments et les cellules, les appareils et les systèmes de l'organisme. Pour que le médicament exerce son effet, la molécule d'un médicament doit avant tout se lier à une composante cellulaire, qui est connue sous le nom de récepteur. Les sites récepteurs peuvent se trouver sur la surface extérieure de la cellule ou exister à l'intérieur de celle-ci. Chaque cellule peut posséder plusieurs récepteurs, et chaque médicament peut avoir la capacité de se lier à divers types de récepteurs. Pour que la liaison se produise, le médicament et le récepteur doivent avoir des structures complémentaires, similaire à une serrure et une clé. En d'autres mots, un médicament qui n'est pas structuré de façon compatible au site récepteur ne se liera pas à ce site.

Vous avez peut-être remarqué dans vos lectures que plusieurs termes sont utilisés pour décrire la liaison entre les médicaments et les récepteurs. Les médicaments et les récepteurs peuvent avoir des forces électrochimiques qui aident à les attirer l'un à l'autre. Cette propriété s'appelle l'affinité. Lorsque l'on étudie la liaison allostérique, il est important de noter que certains médicaments peuvent avoir une plus haute affinité, ce qui leur permet de se lier plus facilement que d'autres. Il est évident que cela a une incidence lorsque deux médicaments sont en concurrence pour le même site de liaison et aide à expliquer les effets de certaines interactions médicamenteuses.



Vous pouvez aussi entendre parler de deux médicaments qui sont comparés en fonction de leur puissance. La puissance d'un médicament est reliée à sa capacité de produire un résultat attendu. Lorsqu'une dose plus faible d'un médicament est requise pour produire un effet similaire à un autre médicament, on dit que ce médicament est plus puissant.

Un autre terme utilisé pour décrire les qualités de liaison d'un médicament est l'efficacité. Ce terme désigne la capacité du complexe médicament-récepteur à créer la réponse voulue. L'exemple suivant démontre la relation entre les termes : le médicament A a une plus grande affinité que le médicament B. Le médicament A requiert 100 mg pour exercer son effet, tandis que le médicament B requiert 400 mg. Une fois que le complexe médicament-récepteur se forme, les deux médicaments créent facilement la réponse thérapeutique souhaitée. Le médicament A serait reconnu comme plus puissant puisqu'une quantité inférieure a été nécessaire pour créer le même effet; toutefois, le médicament A et le médicament B seraient décrits comme ayant la même efficacité puisqu'ils ont tous les deux créé une réponse thérapeutique égale.

L'effet pharmacodynamique d'un médicament peut être affecté par les conditions générales du client, son âge et ses antécédents pharmaceutiques ou par la présence de troubles. Chacun de ces éléments peut avoir une incidence sur la liaison au site récepteur ou sur la présence des composantes requises qui contribuent à la liaison allostérique. Dans certains cas, ces effets peuvent être toxiques ou mortels. Vous en apprendrez davantage à ce sujet plus tard dans la présente, notamment sur la relation entre le métabolisme d'un médicament et l'âge.

*...suite à la page suivante*

### Section 3.1 (suite)

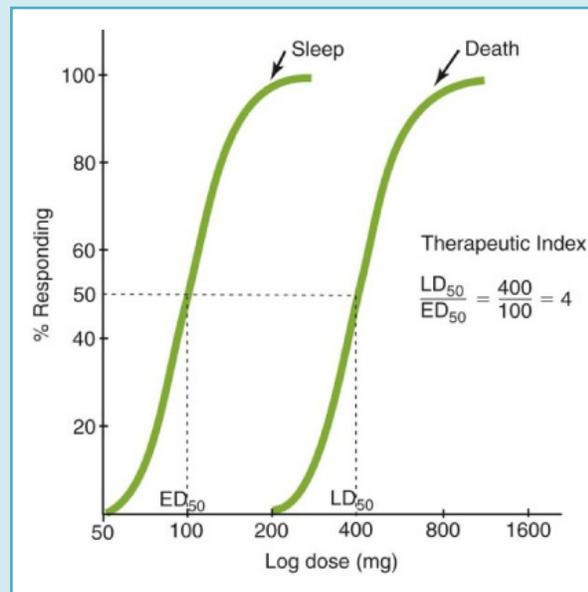
Les essais sur les animaux et les essais cliniques sont généralement utilisés pour déterminer l'effet toxicologique des médicaments. Le paramètre utilisé pour arriver à ce résultat est appelé l'index thérapeutique. Il est calculé en déterminant la différence entre une dose qui est efficace et une qui est létale.

Les deux paramètres utilisés pour calculer l'index thérapeutique sont la  $DE_{50}$  (ED - la dose qui provoque une réponse spécifiée chez la moitié des sujets) et la  $DL_{50}$  (LD - la dose qui cause la mort de la moitié des sujets). Le rapport entre les deux ( $DL_{50}/DE_{50}$ ) est connu comme l'index thérapeutique (IT) d'un médicament. Les médicaments dont l'IT est faible sont plus susceptibles de causer une réaction toxique. Un IT de plus de 10 est généralement nécessaire pour produire un médicament qui est cliniquement utile.

Illustré par la figure 1 plus bas, 100 mg du médicament ont été requis pour produire l'effet voulu (sommeil) dans la moitié des sujets, tandis que 400 mg ont causé la mort de la moitié des sujets. L'index thérapeutique a été évalué à 4, indiquant que cela ne serait probablement pas utilisé cliniquement puisque l'index thérapeutique est faible (inférieur à 10).<sup>1</sup>



Figure 1



1. Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins. Chapters



### Saviez-vous?

Un test salivaire peut être utilisé pour le dépistage de drogue, car la concentration du médicament qui se trouve dans la salive correspond étroitement à la quantité de la drogue présente dans le plasma.



### Activité 3.1 Calculer et interpréter l'index thérapeutique

Le médicament A a une  $DL_{50}$  de 1 200 et une  $DE_{50}$  de 100. Dans votre guide d'apprentissage, calculez l'index thérapeutique du médicament A. Ce médicament est-il susceptible de causer une réaction toxique? Est-il cliniquement utile? Pourquoi ou pourquoi pas?

## Section 3.2 Pharmacocinétique — Façon dont le corps réagit aux médicaments

La pharmacocinétique désigne le mécanisme de diffusion du médicament dans tout l'organisme par le biais des quatre étapes suivantes : absorption, distribution, métabolisme et excrétion. La façon dont le médicament se déplace dans l'organisme détermine les caractéristiques des effets du médicament, y compris l'apparition, la durée et l'intensité. Cette diffusion dépend également des facteurs liés au client (comme sa fonction rénale, son âge, son poids et son sexe) et des propriétés chimiques du médicament.

Par exemple, le temps nécessaire pour qu'un médicament soit éliminé de l'organisme peut être substantiellement plus long chez une personne âgée que chez un jeune adulte. La demi-vie d'un médicament est une propriété qui est définie comme la quantité de temps qu'il faut à la moitié du médicament pour être éliminée de l'organisme. En raison des changements physiologiques qui se produisent avec l'âge, la demi-vie peut être plus longue pour une personne âgée. Par conséquent, lorsqu'il s'agit de prescrire, les principes de la pharmacocinétique suggèrent que le dosage peut nécessiter un ajustement pour prévenir des effets ou des réactions indésirables.

### Absorption

L'efficacité et la rapidité d'absorption du médicament sont déterminées par plusieurs facteurs, y compris la voie d'administration, les propriétés du médicament et la forme posologique utilisée.

#### Voies d'administration

Les médicaments peuvent être administrés au client par diverses voies, y compris les voies entérales (placés directement dans la voie gastro-intestinale) ou par les voies parentérales (autre que la voie gastro-intestinale). En général, les médicaments administrés par voie parentérale peuvent être livrés en doses plus précises et mènent à une absorption plus rapide.

Les voies entérales incluent :

- ✓ Orale
- ✓ Sublinguale (parfois classifiée comme voie parentérale)
- ✓ Buccale (parfois classifiée comme voie parentérale)
- ✓ Rectale

...suite à la page suivante



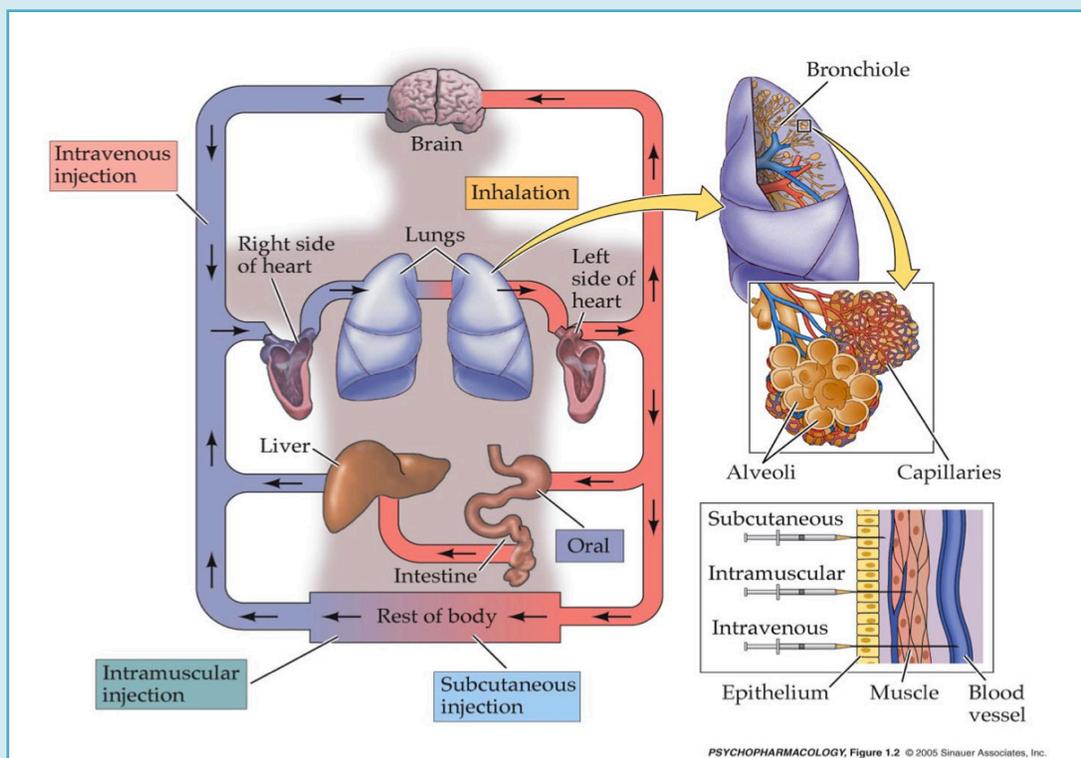
## Section 3.2 (suite)

Les voies parentérales incluent :

- ✓ Sous-gingivale
- ✓ Inhalation
- ✓ Topique
- ✓ Intradermique (p. ex. test de TB)
- ✓ Transdermique (p. ex. timbre de nitroglycérine)
- ✓ Sous-cutanée
- ✓ Intraveineuse
- ✓ Intramusculaire (p. ex. vaccin contre l'hépatite B)

La figure 2 plus bas présente les voies d'administration et les méthodes par lesquelles s'accomplit la libération dans la circulation systémique.<sup>2</sup>

Figure 2



2. [web.calstatela.edu/faculty/mchen/454L%20lectures/pharmacokinetics.ppt](http://web.calstatela.edu/faculty/mchen/454L%20lectures/pharmacokinetics.ppt)

### Formes posologiques

Quelle que soit la voie d'administration, les médicaments doivent être d'une solution qui s'absorbe. Les formes solides de médicaments comme les comprimés doivent pouvoir se désintégrer et se dissoudre.

...suite à la page suivante

## **Section 3.2 (suite)**

Les médicaments sont disponibles sous plusieurs formes :

- ✓ Comprimés et capsules (en gélatine)
- ✓ Injections
- ✓ Timbres
- ✓ Suppositoires
- ✓ Bonbon ou gomme à mâcher
- ✓ Implants
- ✓ Gaz
- ✓ Crèmes, onguents et gels
- ✓ Suspensions, solutions et émulsions

### **Distribution**

Après leur absorption, les médicaments doivent être diffusés vers leurs sites cibles. La vitesse et la facilité avec lesquelles les médicaments sont diffusés dépendent de plusieurs facteurs comme l'indiquent vos lectures. Les facteurs incluent entre autres :

- ✓ Voie d'administration
- ✓ Solubilité du médicament
- ✓ Zone cible à atteindre
- ✓ Perméabilité et facilité de diffusion à travers les membranes cellulaires
- ✓ Structure chimique du médicament
- ✓ Vitesse du débit sanguin
- ✓ Processus d'élimination

### **Métabolisme**

Les molécules d'un médicament doivent interagir avec les sites cibles pour exercer leurs effets. Le site principal se trouve dans le foie où les médicaments sont métabolisés par diverses méthodes dont le but ultime consiste à faciliter l'excrétion du médicament. Les processus par lesquels cela se produit incluent l'oxydation, la réduction, l'hydrolyse, l'hydratation, la conjugaison, la condensation ou l'isomérisation.

Le métabolisme d'un client peut être affecté par plusieurs facteurs, y compris des troubles génétiques, des troubles coexistants ou des interactions médicamenteuses. Pour certaines personnes, leur métabolisme peut être si lent qu'une dose normale peut devenir toxique. Tandis que d'autres peuvent métaboliser les médicaments si rapidement qu'ils n'obtiennent pas une concentration efficace du médicament dans le sang ou dans les tissus.

### **Excrétion**

L'excrétion d'un médicament s'effectue principalement lorsque les enzymes hépatiques inactivent le médicament, lequel est ensuite éliminé dans les selles ou dans l'urine.

*...suite à la page suivante*



### Section 3.2 (suite)



Les clients qui souffrent de troubles hépatiques ou rénaux peuvent avoir des difficultés à éliminer les médicaments de leur organisme et être à risques de toxicité en raison d'une accumulation du médicament.

Dans la plupart des cas, l'excrétion par la salive, la sueur, le lait maternel ou les poumons est minimale, mais on doit y porter attention, le cas échéant.



### Saviez-vous?

Les opioïdes sont l'une des drogues sur ordonnance les plus souvent abusées.

### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à fournir des renseignements plus détaillés sur les mécanismes de diffusion du médicament dans l'organisme.

Revoyez les liens suivants provenant des manuels Merck :

[Survol de la pharmacocinétique](#)

[Absorption](#)

[Distribution](#)

[Métabolisme](#)

[Excrétion](#)



### Saviez-vous?

Environ 90 % de la chlorhexidine est excrétée dans les selles par le foie.

### Lectures requises

Le but de cette lecture consiste à rafraîchir vos connaissances des effets indésirables.

Bablenis Haveles, E. (2016). [\*Applied Pharmacology for the Dental Hygienist\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Chapter 3.

OU

Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [\*Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications\*](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 5.



### Section 3.3 Effets indésirables

Les médicaments peuvent agir sur des organes et des tissus qui ne sont pas ciblés par la thérapie initiale. Les réactions ou effets indésirables peuvent être décrits comme ceux qui provoquent un effet nocif ou non voulu sur le client. Ils peuvent se produire même si le client a reçu une ordonnance exacte et appropriée. Le but de prescrire ou d'utiliser un médicament consiste à accomplir un effet thérapeutique spécifique.

Les hygiénistes dentaires ont l'obligation de signaler tout effet ou toute réaction indésirable que subissent leurs clients. Comme discuté plus tôt dans le cours, la prise exacte et complète des antécédents médicaux, y compris toute réaction aux médicaments, est essentielle. Une bonne connaissance des termes utilisés pour décrire ces effets est utile lors de vos discussions avec d'autres professionnels de la santé.

Les définitions et les exemples plus bas sont les mêmes que ceux et celles fournis par Haveles (2011) :

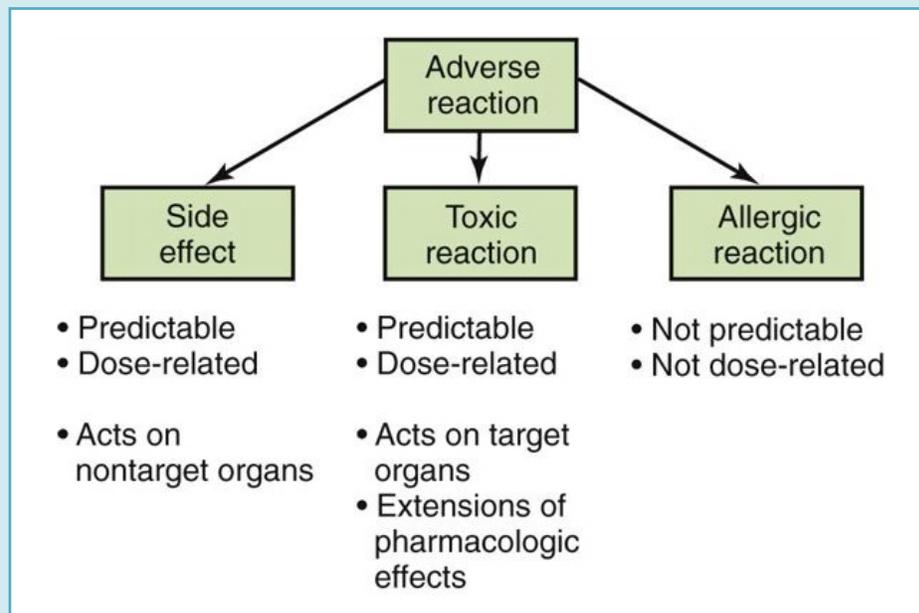
- ✓ *Réaction toxique : une réaction toxique est une extension de l'effet pharmacologique résultant de l'effet d'un médicament sur les organes cibles. Dans ce cas, le degré de l'effet désiré est excessif.*
- ✓ *Effet indésirable : un effet indésirable est une réaction liée à la dose qui n'est pas prévue par les résultats thérapeutiques souhaités. Il est le résultat d'un médicament qui agit sur des organes non ciblés. Les termes « effets indésirables » et « réactions indésirables » sont souvent utilisés de façon interchangeable. Des troubles gastriques causés par l'ibuprofène sont un effet indésirable lorsque l'ibuprofène est donné pour soulager la douleur.*

...suite à la page suivante



### Section 3.3 (suite)

- ✓ *Allergie médicamenteuse : une allergie médicamenteuse est une réponse immunologique au médicament, qui produit une réaction comme une éruption cutanée ou une anaphylaxie. Cette réponse représente moins de 5 % de tous les effets indésirables. Contrairement à d'autres effets indésirables, les réactions allergiques ne sont pas prévisibles et ne sont pas reliées à la dose.*
- ✓ *L'importance de distinguer les différents types d'effets indésirables peut être constatée en utilisant l'aspirine comme exemple. L'aspirine peut causer des effets indésirables comme des douleurs ou des troubles gastriques. Des doses élevées d'aspirine peuvent de façon prévisible causer la toxicité comme l'acouphène et l'hyperthermie (température élevée). Un autre type de réaction à l'aspirine est une réaction allergique, provoquant souvent une éruption cutanée ou une difficulté à respirer (réaction similaire à l'asthme).*
- ✓ *Les clients qui subissent une réaction allergique à un médicament ne devraient pas prendre ce médicament ou tout autre médicament similaire. Les effets indésirables comme des troubles gastro-intestinaux, bien que désagréables, ne sont pas une raison pour éviter de prescrire un médicament. Il peut être donné. Toutefois, si les troubles gastro-intestinaux sont intolérables pour le client, on peut envisager de lui donner un autre médicament. Il est important de noter dans le dossier du client le problème de façon assez détaillée pour distinguer entre un effet indésirable et une réaction allergique.*



**Source:** Bablenis Haveles, E. (2016). *Applied Pharmacology for the Dental Hygienist* (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Chapter 3.

...suite à la page suivante

### Section 3.3 (suite)

Dans certains cas, un deuxième médicament peut être donné pour aider à soulager les effets indésirables d'un médicament qui est essentiel pour gérer la condition.

#### Manifestations cliniques des réactions indésirables

Une évaluation risques-avantages devrait être effectuée avant de prescrire ou d'utiliser un médicament dans votre pratique. Il faut tenir compte des réactions indésirables possibles aussi bien que des effets bénéfiques possibles du médicament. S'il présente plus de risques que d'avantages, on doit envisager une autre option.

Les réactions indésirables peuvent prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- ✓ **Effet exagéré sur les tissus cibles** – ce type de réaction peut se produire en raison de la sensibilité d'un client ou de l'utilisation d'une dose trop élevée, et devient ainsi une extension de l'effet thérapeutique du médicament. Par exemple, cette réaction peut être causée par l'interférence du mécanisme de diffusion du médicament en raison de troubles hépatiques ou rénaux. Cette interférence nuit au métabolisme ou à l'excrétion et prolonge l'effet du médicament.
- ✓ **Effet sur les tissus non ciblés** – ce type de réaction est généralement causé par un effet non thérapeutique du médicament et peut avoir un effet sur plusieurs parties de l'organisme. Par exemple, une dose normale d'aspirine peut provoquer des troubles d'estomac, mais une dose plus élevée peut causer l'acouphène ou perturber l'équilibre acido-basique de l'organisme qui peut mener à la confusion.
- ✓ **Effet local** – des réactions locales sont caractérisées par l'irritation de tissus locaux. Par exemple, des médicaments injectables peuvent causer une rougeur, une irritation, une douleur ou une nécrose au site d'injection.
- ✓ **Interactions médicamenteuses** – ceci se produit lorsque l'effet d'un médicament est modifié par un autre médicament. Vous en apprendrez davantage à ce sujet dans l'Unité 5.
- ✓ **Réactions idiosyncrasiques** – ces réactions ne sont pas des effets indésirables ou des réactions allergiques, mais peuvent être liées à la génétique ou provoquées par des mécanismes immunologiques.
- ✓ **Interférences avec les mécanismes de défense naturels** – des réactions indésirables peuvent se produire en raison de la diminution de la résistance de l'organisme causée par l'utilisation d'un médicament. Un exemple est de développer une infection à *Candida albicans* après avoir pris des antibiotiques pour traiter une infection.



### Conseils pratiques

1. Savoir la différence entre un effet indésirable, un effet toxique et une réaction allergique.
2. Toujours demander aux clients d'expliquer ce qui s'est produit lorsqu'ils mentionnent qu'ils ont eu une réaction allergique à un médicament.
3. Vous rappeler qu'une réaction allergique à un médicament indique normalement que le client ne devrait pas recevoir ce médicament ou tout autre médicament de la même catégorie de produits chimiques.
4. Les effets indésirables, bien que désagréables, n'empêchent pas normalement le client de prendre le médicament. On peut lui recommander de prendre le médicament avec de la nourriture ou du lait ou au coucher. Si le client ne peut pas tolérer l'effet indésirable, lui prescrire un autre médicament.
5. Vous assurer que le client comprend la façon de prendre le médicament pour éviter des réactions toxiques.
6. Toujours expliquer les effets indésirables que peut subir le client et ce qu'il peut faire, le cas échéant.
7. Toujours demander aux clientes de l'âge de la puberté à la ménopause s'il y a une possibilité qu'elle soit enceinte. Ceci aide à éviter d'exposer aux médicaments le fœtus en voie de développement.



**Source:** Bablenis Haveles, E. (2016). [Applied Pharmacology for the Dental Hygienist](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Chapter 3.

### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous présenter un outil qui vous permet de signaler et de faire des recherches sur les réactions et les effets indésirables causés par des produits de santé, y compris des médicaments sur ordonnance et en vente libre et des produits de santé naturels.

Revoyez le site Web [MedEffect<sup>MC</sup> Canada](#) et le [Formulaire de déclaration des effets secondaires de Canada Vigilance](#).





### Conseil pratique

Vous pouvez vous abonner aux avis électroniques de MedEffet<sup>MC</sup> pour recevoir des courriels qui vous aident à rester bien informée concernant les avis et les rappels.

### Activité 3.2 Signaler des effets indésirables

Dans votre guide d'autoapprentissage, remplissez le [Formulaire de déclaration des effets secondaires de Canada Vigilance](#) pour le client suivant :

**Client :** Homme de 48 ans, 85 kg, 6'1", dossier ID # 123456

**Antécédents de santé :** Allergie aux sulfamides, aucun trouble médical

**Réaction :** Le client reçoit un traitement au fluorure de phosphate acidulé (APF) à 1,23 % dans des gouttières en mousse. Le client a développé une éruption cutanée et une enflure au niveau de la lèvre immédiatement après l'insertion des gouttières. Les gouttières ont été retirées, et le client s'est rincé la bouche avec de l'eau et a craché le reste du fluorure. Aucun changement dans les signes vitaux depuis l'évaluation 30 minutes plus tôt. La condition du client est devenue normale 10 minutes plus tard. Les signes vitaux sont normaux. Les SMU n'ont **pas** été activés.



### Section 3.4 Considérations particulières pour les sous-groupes de la population

#### Grossesse

Un traitement d'hygiène dentaire pour une femme enceinte a toujours une importance particulière, car il est souvent nécessaire de prodiguer des soins additionnels au cours de sa grossesse. Il faut toujours planifier soigneusement le traitement et prendre tout en considération avant de prescrire, de distribuer ou d'utiliser un médicament. Avant d'administrer un médicament, il faut effectuer une évaluation risques-avantages. Pendant la prise complète des antécédents médicaux, on doit s'informer à savoir si la cliente est enceinte. Si une grossesse est confirmée, une étroite collaboration avec le fournisseur de soins obstétriques est essentielle, particulièrement lorsque surviennent les questions portant sur l'utilisation de médicaments pour le traitement. Les médicaments pouvant avoir un effet sur la grossesse doivent être évités le plus tôt possible.

*...suite à la page suivante*



### **Section 3.4 (suite)**

Deux principales préoccupations doivent être considérées lorsqu'on envisage de donner un médicament à une femme enceinte. La première est que plusieurs médicaments peuvent être tératogènes, c'est-à-dire qu'ils peuvent affecter le développement du fœtus. La seconde préoccupation est que le médicament peut affecter le fœtus à terme, ce qui entraîne une réaction indésirable à la naissance comme une dépression respiratoire ou la jaunisse. Les médicaments doivent être administrés pendant la grossesse seulement s'il y a un réel besoin et s'il n'y a pas d'autres options.

Afin de répondre aux préoccupations concernant la connaissance des médicaments relativement à la grossesse, la monographie des produits offre des conseils portant sur la possibilité qu'un médicament absorbé systématiquement puisse causer des déficiences congénitales. Vous aurez la chance d'explorer ce sujet dans la recherche de Web plus bas.



#### **Allaitement**

Comme pour la grossesse, il faut soigneusement tenir compte du rapport risques-avantages avant d'administrer des médicaments à la mère allaitante. Les médicaments sont susceptibles de passer dans le lait maternel à des concentrations variables pouvant entraîner des effets au nourrisson. La quantité du médicament qui se retrouve dans le lait dépend de facteurs comme la concentration plasmatique du médicament, la liposolubilité, le degré d'ionisation et la liaison aux protéines plasmatiques.

Dans le cas où il est nécessaire d'administrer un médicament, il est important de consulter le professionnel de santé compétent. Généralement, on devrait cesser l'allaitement et extraire et jeter le lait jusqu'à ce que l'on arrête de prendre le médicament. Pour ce qui est des médicaments qui ne sont pas contre-indiqués, le moment où la mère choisit d'allaiter son enfant peut réduire davantage la dose à laquelle le nourrisson est exposé.

### Conseils pratiques

- ✓ Éviter des traitements dentaires facultatifs, sauf pendant le deuxième trimestre.
- ✓ Éviter tout médicament inutile, particulièrement au cours du premier trimestre.
- ✓ Si des médicaments sont nécessaires, vérifier les catégories de la FDA pour choisir le plus sécuritaire.
- ✓ Minimiser les problèmes parodontaux; vérifier pour détecter toute condition parodontale.
- ✓ Éviter les radiographies, sauf si elles sont absolument nécessaires; utiliser le tablier protecteur.
- ✓ Porter une attention particulière aux maladies parodontales, car elles sont associées aux bébés à faible poids à la naissance.
- ✓ Placer la cliente en position couchée au cours du dernier trimestre en élevant la hanche droite (non la position Trendelenburg).
- ✓ Si les nausées matinales sont un problème, fixer un rendez-vous l'après-midi.
- ✓ Donner des pauses fréquentes pour uriner, particulièrement au cours du premier trimestre.



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous familiariser avec les ressources disponibles pour aider à prendre des décisions portant sur les soins des clientes enceintes ou allaitantes

Revoyez les renseignements sur les risques de grossesse.



### Saviez-vous?

Certains médicaments peuvent être sécuritaires pendant la grossesse, mais ne le sont pas pendant l'allaitement, tandis que d'autres sont sécuritaires pendant l'allaitement, mais ne le sont pas pendant la grossesse.



### Activité 3.3 Déterminer les risques de grossesse

À l'aide de toutes les ressources disponibles, présentez dans le tableau de votre guide d'autoapprentissage un sommaire des risques de grossesse et indiquez si les médicaments peuvent être consommés en toute sécurité pendant la grossesse et l'allaitement :



- ✓ ASA
- ✓ Diazépam
- ✓ Benadryl®
- ✓ Hydrochlorothiazide
- ✓ Vaccin antigrippal
- ✓ Marijuana
- ✓ Metformine
- ✓ Coumadin®

### Saviez-vous?



Vous pouvez trouver les avis, les mises en garde et les rappels portant sur les médicaments sur le site Web MedEffet<sup>MC</sup>.

### Les enfants

Il faut tenir compte de considérations particulières lorsqu'on utilise des médicaments pour traiter les enfants, principalement en raison de l'immaturation des organes et de leur capacité à métaboliser les médicaments.

L'absorption peut être réduite en raison de la diminution de plusieurs des fonctions gastro-intestinales, y compris, la sécrétion d'acide gastrique, la formation de sels biliaires, la vidange gastrique ralentie, la motilité intestinale, la longueur de l'intestin, la disponibilité de la surface absorbante et la composition de la flore microbienne. L'absorption des médicaments injectables peut également être perturbée en raison de la masse musculaire ou d'une maladie. Il faut porter une attention particulière en administrant des injections intramusculaires qui peuvent causer de la douleur ou risquer d'endommager les tissus. L'absorption transdermique peut être améliorée grâce à un rapport plus élevé de la surface corporelle/poids, et la pharmacothérapie par voie rectale est généralement appropriée seulement dans les cas d'urgence.

Le volume de distribution des médicaments peut également différer chez les enfants de divers âges selon leur composition corporelle. Puisque le poids corporel de jeunes enfants a un pourcentage d'eau plus élevé, une dose plus élevée de certains médicaments, comme les médicaments solubles dans l'eau, peut être requise.

*...suite à la page suivante*



### **Les enfants (suite)**

Un foie immature est responsable de la production réduite de protéines. En utilisant des médicaments qui se lient aux protéines, on peut s'attendre à des concentrations plus élevées du médicament et possiblement à des réactions indésirables plus fréquentes. La maturation des enzymes hépatiques est également retardée, ce qui peut accélérer le métabolisme et exiger des doses plus élevées. Les médicaments sont éliminés principalement par le foie et les reins. Chez les jeunes clients, l'immaturation des organes indique qu'ils ne fonctionnent pas à des niveaux optimaux, et qu'il peut être nécessaire d'ajuster les doses.

Déterminer le bon dosage pour les enfants se fait en fonction de l'âge, du poids ou des deux; toutefois, compte tenu du grand nombre de variations et des différences de maturation, l'ajustement des doses doit être soigneusement déterminé. Grâce aux plus récentes recherches, plusieurs médicaments incluent maintenant des renseignements sur la posologie pédiatrique. La plupart des manuels de référence incluront le dosage pédiatrique pour les médicaments, s'il est disponible.

Si vous envisagez d'inclure des médicaments dans le plan de soins d'un enfant, il est primordial d'être bien avisé sur les différences entre les enfants et les adultes pour prodiguer des soins sécuritaires, et il peut s'avérer nécessaire de consulter un autre professionnel de la santé.

### **Activité 3.4 Différences entre le dosage pour enfants et le dosage pour adultes**

Dans votre guide d'autoapprentissage, remplissez le tableau des médicaments énumérés et indiquez la dose pour un adulte, la dose pour un enfant et la voie d'administration pour chaque médicament.

### **Les aînés**

Les problèmes reliés aux médicaments sont communs chez les aînés. L'inefficacité d'un médicament se produit souvent en raison d'une prescription insuffisante ou de la non-observance. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à ces problèmes, mais souvent ils sont suscités par une préoccupation accrue de la part du clinicien au sujet des réactions indésirables ou en raison des limites financières ou cognitives du client.

Les réactions indésirables sont particulièrement importantes dans cette population en raison de caractéristiques spécifiques qui peuvent rendre ces clients plus sensibles. Certains aînés prennent un grand nombre de médicaments (polypharmacie) en raison de troubles ou de conditions chroniques. L'âge peut aussi grandement modifier la façon dont l'organisme réagit aux médicaments, ce qui peut contribuer à une incidence accrue de réactions indésirables. Plus particulièrement, toutes les étapes du mécanisme de diffusion du médicament peuvent être modifiées.

On ne soulignera jamais assez l'importance d'une prise complète des antécédents médicaux du client et de la collaboration avec les autres professionnels de la santé qui lui prodiguent des soins.



### **Saviez-vous?**

Les médicaments pris ensemble peuvent avoir un effet synergique (effet est supérieur à celui de la somme des deux médicaments pris individuellement).



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à fournir les renseignements portant sur les médicaments que prennent les aînés et les mesures à prendre pour assurer un traitement sécuritaire.

Revoyez les articles suivants : [Polypharmacy: A Global Risk Factor for Elderly People](#) et revoyez le site Web suivant [Drug Therapy in the Elderly](#) et [Drug-Related Problems in the Elderly](#).



### **Saviez-vous?**

L'effet indésirable le plus commun suivant l'utilisation de la nitroglycérine est un mal de tête.



### **Activité 3.5 Causes évitables de problèmes liés aux médicaments**

Dans votre guide d'autoapprentissage, tracez une ligne pour relier chaque catégorie à la bonne définition.

# Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage



## Unité 4

## Unité 4 — Médicaments utilisés et ayant effet sur les soins d'hygiène dentaire



- Section 4.1 Catégories de médicaments et annexes de médicaments
- Section 4.2 Médicaments prescrits par les hygiénistes dentaires
- Section 4.3 Médicaments utilisés pour les soins d'hygiène dentaire
  - a. Antibiotiques en hygiène dentaire
    - i. Sous-gingivaux (Atridox®, Arestin®)
    - ii. Prophylactiques
  - b. Utilisation du fluorure en hygiène dentaire
  - c. Utilisation d'anesthésiques en hygiène dentaire
    - i. Topique
    - ii. Locale
    - iii. Sédation consciente – orale ou par oxyde nitreux ou oxygène (renvoi requis)
- Section 4.4 Médicaments en vente libre et suppléments nutritifs et à base de plantes
- Section 4.5 Médicaments utilisés en cas d'urgence médicale

...suite à la page suivante



## Résultats d'apprentissage

Au terme de la présente unité, l'hygiéniste dentaire sera apte à :

- ✓ Faire la distinction entre les quatre catégories de médicaments dans les annexes fédérales de médicaments et démontrer la façon de trouver l'information dans toutes les catégories.
- ✓ Expliquer la différence entre un produit générique et un produit d'origine.
- ✓ Trouver les ressources où obtenir l'information sur les médicaments sur ordonnance et les médicaments en vente libre.
- ✓ Discuter de l'importance des catégories de risques de la Food and Drug Administration des États-Unis liées à la grossesse.
- ✓ Décrire la loi portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire, y compris la recommandation, la prescription, l'utilisation et la distribution (préparation).
- ✓ Démontrer la façon de créer un sommaire pharmaceutique pour tout médicament lié à votre pratique ou pour tout agent nouveau ou peu connu pertinent aux soins d'un client en utilisant des ressources courantes et fiables.
- ✓ Faire la recherche et décrire les types de médicaments utilisés dans la pratique pour un traitement d'hygiène dentaire.
- ✓ Discuter de l'importance de collaborer avec d'autres professionnels de la santé lorsque les antécédents médicaux du client peuvent inclure des contre-indications à des soins d'hygiène dentaire.
- ✓ Décrire les stratégies de chimiothérapie appropriées pour prévenir et gérer les caries.
- ✓ Décrire les stratégies thérapeutiques qui assurent une maîtrise efficace de la douleur, y compris l'utilisation de l'anesthésie topique, locale et de la sédation consciente ainsi que les responsabilités des hygiénistes dentaires reliées à leur utilisation.
- ✓ Discuter des médicaments qui peuvent être utilisés en cas d'urgence au bureau et pour toute autre urgence pouvant survenir en raison d'une réaction à un médicament ou d'une interaction médicamenteuse.



### Section 4.1 Catégories de médicaments et annexes de médicaments

L'annexe d'un médicament est une méthode de classification qui place des médicaments dans une certaine catégorie selon diverses caractéristiques. L'Ontario adopte le système national d'annexe de médicaments développé par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) comme modèle provincial (« classification par référence »). Les annexes plus bas décrivent les trois annexes ou les quatre catégories de médicaments qu'utilise l'Ontario.

*...suite à la page suivante*

## **Section 4.1 (suite)**

**Médicaments dans l'Annexe 1** : ces médicaments exigent une ordonnance. En Ontario, le gluconate de chlorhexidine est le seul médicament de l'Annexe 1 que les hygiénistes dentaires peuvent prescrire, distribuer (préparer) ou vendre. Toutefois, les hygiénistes dentaires peuvent acheter et utiliser d'autres médicaments de l'Annexe 1 en offrant des services thérapeutiques à leurs clients. Comme exemple, le chlorhydrate de minocycline (Arestin®) et le gel d'hyclate de doxycycline (Atridox®) sont des médicaments de l'Annexe 1 qui sont généralement utilisés par les hygiénistes dentaires lors du détartrage et du polissage des racines pour traiter la parodontite chronique.

**Médicaments dans l'Annexe 2** : ces médicaments ne requièrent pas d'ordonnance. Cependant, ils exigent une intervention professionnelle par un professionnel de la santé compétent, et ils doivent être vendus à un endroit où le public n'a pas accès, et où il n'y a aucune possibilité qu'ils soient sélectionnés par le client. L'exemple d'un médicament dans l'Annexe 2 qui est acheté dans le cadre de l'exercice de l'hygiène dentaire est la nitroglycérine (que l'on trouve généralement dans une trousse d'urgence).

**Médicaments dans l'Annexe 3** : ces médicaments peuvent être sélectionnés par le client, mais peuvent constituer un risque pour certains groupes de personnes et doivent être vendus à un endroit où un professionnel de la santé compétent peut donner des conseils, au besoin. Par exemple, les fluorures utilisés pour la prévention de caries dentaires contiennent 1 mg ou moins d'ions fluorure par unité de dosage; par conséquent, ils ne requièrent pas d'ordonnance, mais les clients peuvent les acheter seulement dans les pharmacies.

**Médicaments non annexés** : ces médicaments peuvent être vendus sans supervision professionnelle, car leur étiquetage est jugé adéquat pour assurer que le client fasse un choix efficace et sécuritaire et les utilise selon les directives. Ces médicaments ne sont pas inclus dans les annexes 1, 2 et 3 et peuvent être vendus dans tout point de vente au détail. Des exemples de médicaments non annexés que recommandent les hygiénistes dentaires sont l'acétaminophène, l'ibuprofène et l'aspirine.

### **Nom générique et nom d'origine d'un médicament**

Chaque médicament a une dénomination approuvée que l'on appelle nom générique. Le même médicament peut être fabriqué par diverses entreprises et proposé sous différentes marques ou appellations commerciales. Par exemple, le gluconate de chlorhexidine (le nom générique) est vendu au Canada sous le nom de Peridex®. En utilisant vos références sur les médicaments, n'oubliez pas que les médicaments peuvent figurer uniquement sous leur nom générique. La plupart des références auront une section où vous pouvez chercher le nom de marque d'un médicament pour trouver le nom générique.



## Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous familiariser avec les sites Web importants qui deviendront une ressource précieuse lors de la recherche de médicaments dans votre pratique et pour compléter la présente unité.

✓ **Médicaments et produits de santé de Santé Canada**

<http://hc-sc.gc.ca/dhp-mps/index-fra.php>

Ce site fournit des renseignements à jour sur les développements et les problèmes courants portant sur les médicaments sur ordonnance et en vente libre et sur les produits de santé naturels au Canada.

✓ **Base de données sur les produits pharmaceutiques (BDPP) de Santé Canada**

<http://hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/databasdon/index-fra.php>

La BDPP contient des informations spécifiques sur les médicaments commercialisés au Canada. Administrée par Santé Canada, cette base de données porte sur les produits à usages humains et vétérinaires et sur les désinfectants. Elle renferme environ 15 000 produits déclarés à Santé Canada comme étant commercialisés. Toute information concernant la discontinuation d'un médicament se trouve ici ainsi que le numéro d'identification du médicament (DIN).

✓ **Base de données des produits de santé naturels homologués de Santé Canada (BDPSNH)**

<http://hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodnatur/applications/licen-prod/lnhpd-bdpsnh-fra.php>

La Base de données des produits de santé naturels homologués contient des renseignements sur les produits de santé naturels ayant reçu une licence de mise en marché de Santé Canada.

Les produits homologués ont été examinés par Santé Canada et jugés sûrs, efficaces et de haute qualité dans les conditions d'utilisation recommandées. Vous pouvez reconnaître les produits de santé naturels homologués au moyen du numéro de produit naturel (NPN) ou du numéro de médicament homéopathique (DIN-HM) figurant sur l'étiquette du produit.



### Activité 4.1 Utiliser les bases de données des médicaments

Effectuez une recherche sur les médicaments, les suppléments et les remèdes à base de plantes suivants à l'aide des trois ressources utilisées lors de votre recherche antérieure sur le Web et remplissez le tableau dans votre guide d'autoapprentissage :



- ✓ Millepertuis
- ✓ Advil®
- ✓ Warfarine
- ✓ Peridex®
- ✓ Méthotrexate
- ✓ Échinacée
- ✓ Pilocarpine
- ✓ Lipitor®
- ✓ Plavix®
- ✓ Salbutamol

### Lectures requises

Le but de ces lectures consiste à :

- ✓ Rafraîchir vos connaissances du lien entre la pharmacologie et la santé buccodentaire.
- ✓ Vous familiariser avec le nom des médicaments (générique et d'origine).

Bablenis Haveles, E. (2016). [\*Applied Pharmacology for the Dental Hygienist\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Pages 2–9.

OU

Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [\*Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications\*](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 1.



### Section 4.2 Médicaments prescrits par les hygiénistes dentaires

En Ontario, les hygiénistes dentaires qui auront réussi l'**Examen portant sur les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire** de l'OHDO pourront prescrire des médicaments lorsque le Règlement pour les médicaments désignés deviendra loi. Elles peuvent rédiger une ordonnance pour les médicaments contenus dans l'Annexe 1 (prière de noter que ceci est différent des annexes de l'ANORP) du Règlement pour les médicaments désignés; à l'heure actuelle, les hygiénistes dentaires peuvent prescrire la chlorhexidine et ses sels.





### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous familiariser avec le contenu du [Règlement pour les médicaments désignés](#) et des [lignes directrices pour recommander, prescrire, distribuer \(préparer\), vendre et utiliser des médicaments dans la pratique](#) et à bien le comprendre.



Il est important de comprendre la partie de l'Annexe 1 de la réglementation ci-haut, qui stipule :

*« Le fluorure et ses sels, sauf que ce qui suit, ne doit pas être tenu comme des médicaments :*

- A. Le fluorure de sodium dans les dentifrices en concentrations ne dépassant pas 0,25 %; et*
- B. Le fluorure stanneux dans les dentifrices en concentrations ne dépassant pas 0,4 % . »*

En d'autres mots, les deux composés mentionnés plus haut qui incluent les dentifrices contenant 0,25 % ou moins de fluorure de sodium et ceux contenant 0,4 % ou moins de fluorure stanneux ne sont pas qualifiés de médicaments; par conséquent, ils ne sont pas assujettis à la loi provinciale. Cela veut dire qu'ils sont équivalents à un médicament non annexé et qu'ils peuvent être recommandés, utilisés, distribués (préparés) et vendus par toute personne sans aucune restriction. En ce qui a trait aux hygiénistes dentaires, les règles qui s'appliquent aux autres fluorures et à la chlorhexidine ne s'appliquent **pas** aux dentifrices mentionnés plus haut.

Par contre, les types de fluorures généralement utilisés dans l'exercice de l'hygiène dentaire sont assujettis à la loi. Bien qu'une ordonnance ne soit pas requise, il faut tenir compte de tous les articles de la loi, y compris la distribution (préparation) et la vente.



### Activité 4.2 Règlement pour les médicaments désignés

Décrivez dans vos propres mots la pertinence de cette loi pour les hygiénistes dentaires. À quels médicaments cette loi s'applique-t-elle?



Vous trouverez plus bas un profil pharmaceutique complet pour le gluconate de chlorhexidine à 0,12 %. À titre de prescriptrice, vous devez connaître la signification et l'importance de toutes les propriétés des médicaments que vous prescrivez et que vous utilisez dans votre pratique ainsi que de celles des médicaments en vente libre que vos clients utilisent. Vous devez également savoir quelles ressources sont fiables pour trouver cette information. Elle doit **toujours** être obtenue d'une ressource courante et fiable.

<b>SOMMAIRE PHARMACEUTIQUE</b> <b>Générique : gluconate de chlorhexidine à 0,12 %</b> <b>(Noms de marque : Peridex® Oral Rinse, Oro-cleanse®, Hibidil® 1:2000)</b>	
Indications	Un rince-bouche antibactérien actif contre les organismes à Gram positif et à Gram négatif, les anaérobies facultatifs, les aérobies et les levures.
Contre-indications et mises en garde	Hypersensibilité à toutes les composantes de la formulation. Aucune précaution requise concernant un anesthésique local ou des vasoconstricteurs; aucune précaution contre les effets sur le saignement.
Mécanisme d'action	Se fixe aux parois cellulaires et modifie l'équilibre osmotique des cellules bactériennes et les fuites de potassium et de phosphore provoquant un effet bactériostatique. À forte concentration de chlorhexidine, le contenu cytoplasmique de la cellule bactérienne s'accélère et entraîne la mort cellulaire.
Pic de concentration	30 % des ingrédients actifs sont retenus dans la cavité buccale après le rinçage.
Métabolisme	Inconnu; peu absorbé par les voies digestives.
Excrétion	Principalement éliminé dans les selles.
Élimination moyenne	Inconnue; des niveaux détectables ne sont plus présents après 12 heures.
Annexe du médicament	Annexe 1
Effets indésirables et secondaires, systémiques et buccodentaires	Augmentation du tartre. Modifications du goût. Taches sur les surfaces buccales (muqueuse, dent, langue).
Catégorie de la FDA liée à la grossesse	B ou C (selon la source utilisée).
Interactions médicamenteuses	Aucune interaction connue.

### Conseil pratique



Il est important de garder à portée de la main une ressource courante sur les médicaments. Vous devez être en mesure de chercher toute information sur les médicaments peu familiers qui sont consignés dans les antécédents médicaux de vos clients, afin de vous assurer qu'il n'y a aucune contre-indication au traitement.

### Saviez-vous?



L'affinité est la capacité d'une substance à se lier et à se libérer pendant une période déterminée, aidant ainsi son efficacité. La chlorhexidine a une affinité très élevée, ce qui en fait un médicament idéal pour protéger contre la plaque et la gingivite.

### Activité 4.3 Utiliser des ressources courantes pour l'information sur les médicaments



Consultez votre Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, copie papier (CPS) ou électronique (eCPS), votre manuel ou guide de référence sur les drogues et vos manuels pour trouver les détails sur la chlorhexidine. Une seule ressource n'aura pas nécessairement toute l'information mentionnée au tableau plus haut. Remplissez le tableau suivant en indiquant la source ou les sources utilisées pour trouver l'information pour chaque propriété.

### Section 4.3 Médicaments utilisés pour les soins d'hygiène dentaire



La loi permet aux hygiénistes dentaires d'acheter et d'utiliser tout médicament pour administrer un traitement dans le cadre général de leur pratique. Cette capacité est attribuée en vertu de la *Loi sur la réglementation des médicaments et des pharmacies*. Veuillez noter particulièrement l'article 118 (3) qui stipule : « *Aucune disposition de la présente loi n'a pour effet d'empêcher quiconque de vendre à un membre de l'Ordre des podologues de l'Ontario, de l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario, de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario ou de l'Ordre des optométristes de l'Ontario un médicament auquel le membre peut recourir dans l'exercice de sa profession.* »



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à vous familiariser avec la loi qui vous permet d'utiliser et d'acheter des médicaments pour l'usage au bureau.

[Loi sur la réglementation des médicaments et des pharmacies](#)



### Activité 4.4 Loi relativement aux hygiénistes dentaires

Dans votre guide d'autoapprentissage, décrivez la pertinence de la [Loi sur la réglementation des médicaments et des pharmacies](#) pour les hygiénistes dentaires. À quels médicaments cette loi s'applique-t-elle?



### Lectures requises

Le but de ces lectures consiste à :

- ✓ Rafraîchir vos connaissances des médicaments utilisés pour traiter des conditions parodontales.

Darby, M.L. & Walsh, M. (2015). [Dental Hygiene Theory and Practice](#) (5<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Saunders Elsevier. Chapter 31: Chemotherapy for the Control of Periodontal Disease.

OU

Wilkins, E.M. (2016). [Clinical Practice of the Dental Hygienist](#) (12<sup>th</sup> ed.). Philadelphia, Pennsylvania: Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 41: Nonsurgical Periodontal Therapy: Supplemental Care Procedures.

**a. Antibiotiques en hygiène dentaire**

i. Sous-gingivaux (Atridox<sup>®</sup>, Arestin<sup>®</sup>)

Les hygiénistes dentaires peuvent utiliser l'administration locale contrôlée d'antibiotiques dans le sillon gingival pendant le débridement des poches. L'administration locale veut dire que les médicaments sont administrés directement au site de l'infection. Les médicaments comme le chlorhydrate de minocycline (Arestin<sup>®</sup>) et l'hyclate de doxycycline (Atridox<sup>®</sup>) servent actuellement à cette fin. Au terme de ce traitement, on peut voir une amélioration concernant la profondeur du sondage, les degrés d'attache clinique, le saignement lors du sondage et la réduction des sites contenant des microorganismes pathogènes parodontaux. Les hygiénistes dentaires qui envisagent d'utiliser ces médicaments devraient faire des recherches sur leur application en utilisant des ressources d'information courantes comme des revues spécialisées, des manuels courants, un manuel d'information ou un guide de références sur les médicaments et le CPS.

ii. Antibioprophylaxie

Les hygiénistes dentaires voient souvent des clients auxquels une antibioprophylaxie leur a été prescrite par un autre professionnel de la santé. Ceci peut être en raison du remplacement d'une articulation ou de plusieurs autres conditions médicales. Les hygiénistes dentaires doivent être pleinement conscientes des contre-indications au traitement discutées dans l'Unité 2. Elles doivent également s'assurer que les antibiotiques systémiques ont été pris selon les directives avant d'administrer le traitement au client. Elles doivent également consigner dans le dossier du client les détails concernant tout médicament que prend le client comme condition préalable au traitement.



**Saviez-vous?**

Un client qui prend un antibiotique pour une infection qui requiert normalement une antibioprophylaxie peut avoir besoin d'un deuxième antibiotique d'une autre classe pour réaliser la prophylaxie. On doit consulter le professionnel médical qui connaît le mieux sa condition.



**Activité 4.5 Sommaires pharmaceutiques pour les antibiotiques**

Dans votre guide d'autoapprentissage et à l'aide de ressources actuelles, remplissez un sommaire pharmaceutique pour tous les antibiotiques locaux et systémiques que vous retrouvez généralement dans votre pratique de l'hygiène dentaire.



### **Lectures requises**

Le but de ces lectures consiste à :

- ✓ Rafrâchir vos connaissances des types de fluorures.
- ✓ Rafrâchir vos connaissances des modes de livraison du fluorure.
- ✓ Rafrâchir vos connaissances de la façon dont le fluorure est utilisé pour prévenir et gérer les caries.
- ✓ Revoir l'information portant sur la toxicité du fluorure.

Darby, M.L. & Walsh, M. (2015). [\*Dental Hygiene Theory and Practice\*](#) (5<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Saunders Elsevier. Chapter 18: Dental Caries Management by Risk Assessment, pages 303–307 and Chapter 33: Caries management: Fluoride and Non-fluoride Caries-Preventive Agents.

OU

Wilkins, E.M. (2016). [\*Clinical Practice of the Dental Hygienist\*](#) (12<sup>th</sup> ed.). Philadelphia, Pennsylvania: Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 36: Fluorides.



### **Saviez-vous?**

Les suppléments fluorés ne doivent pas être pris avec du lait.

**b. Utilisation du fluorure pour l'hygiène dentaire**

Le fluorure est utilisé pour l'hygiène dentaire depuis plusieurs années, et il est reconnu comme la méthode la plus efficace pour prévenir et contrôler les caries et pour contribuer à une santé buccodentaire optimale. Le fluorure est administré sur la surface de la dent de deux façons :

- ✓ Systémique – voulant dire que le fluorure atteint la surface des dents en circulant dans le sang.
- ✓ Topique – voulant dire que le fluorure vient en contact direct avec les surfaces exposées des dents.

Bien que les effets bénéfiques du fluorure soient attribués principalement à son effet topique après que les dents ont fait irruption dans la cavité buccale, des données probantes actuelles indiquent que l'effet inhibiteur maximal de la carie survient lors de l'exposition systémique avant l'éruption et grâce à l'exposition fréquente tout au long de la vie. Lorsqu'utilisé en concentration adéquate, le fluorure appliqué sur le biofilm de la plaque et sur la surface de la dent peut avoir un important effet préventif et réparateur dans le développement des caries.

Avant de décider d'incorporer une thérapie fluorée, qu'elle soit systémique ou topique, dans le plan de traitement du client, on doit effectuer une évaluation complète de ses risques de caries. Quel que soit le type de fluorure que vous recommandez, il est important d'éduquer le client sur le processus de la carie pour aider à réduire le risque de caries.

**Saviez-vous?**

Les suppléments fluorés ne doivent pas être donnés à un enfant qui boit de l'eau potable ayant une concentration de fluorure de plus de 0,6 ppm, en raison des risques de la fluorose ou d'une modification osseuse.

---

Le fluorure absorbé est retenu dans les tissus calcifiés comme les os et les dents, et le fluorure est généralement excrété dans l'urine.



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le site Web consiste à revoir les données probantes et recommandations courantes sur l'utilisation du fluorure dans la prévention des caries.

<https://www.cdha.ca/pdfs/Profession/Resources/ProbeFluoride.pdf>

Revoir l'article de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires intitulé [The Fluoride Dialogue: CDHA Position Statements](#) et l'article intitulé [The Use of Fluorides in Caries Prevention](#) de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires. Porter une attention particulière aux recommandations connexes aux suppléments fluorés.



WWW

### Saviez-vous?

Les suppléments fluorés ne devraient pas être donnés aux enfants qui habitent dans des communautés fluorées.

---

Les dents postérieures profitent le plus du fluorure en raison du nombre élevé de puits et fissures et de l'aire de la surface.



?

### Activité 4.6 Toxicité du fluorure

Dans votre guide d'autoapprentissage, décrivez les dangers associés à la toxicité aiguë et chronique du fluorure. Incluez une référence à la dose sécuritaire tolérée (« STD ») et à la dose létale certaine (« CLD »).



?

### Saviez-vous?

Le symptôme le plus fréquent de la toxicité du fluorure est la détresse gastro-intestinale.

## Lectures requises

Le but de ces lectures consiste à :

- ✓ Rafraîchir vos connaissances des types d'anesthésiques.
- ✓ Rafraîchir vos connaissances des modes d'application des anesthésiques.
- ✓ Reconnaître l'importance de maîtriser la douleur avant, pendant et après le traitement d'hygiène dentaire.
- ✓ Rafraîchir vos connaissances des indications et contre-indications pour les diverses formes d'anesthésie.

Darby, M.L. & Walsh, M. (2015). [\*Dental Hygiene Theory and Practice\*](#) (5<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Saunders Elsevier. Chapter 40: Local Anesthesia.

OU

Wilkins, E.M. (2016). [\*Clinical Practice of the Dental Hygienist\*](#) (12<sup>th</sup> ed.). Philadelphia, Pennsylvania: Lippincott, Williams & Wilkins. Chapter 38: Anxiety and Pain Control.

### c. L'utilisation des anesthésiques pour l'hygiène dentaire

La maîtrise de la douleur joue un rôle important dans l'hygiène dentaire. Plusieurs patients prennent un rendez-vous dentaire lorsqu'ils éprouvent de la douleur. Ce qui n'est généralement pas le cas lors d'une visite d'hygiène dentaire. Cependant, la perception générale est que les visites d'hygiène dentaire peuvent causer de la douleur, et cela peut décourager certaines personnes d'obtenir des soins d'hygiène dentaire. En tenant compte de ce fait, les hygiénistes dentaires doivent discuter avec leurs clients des moyens de maîtriser la douleur. Avant de déterminer s'il y a un besoin de maîtriser la douleur, il faut bien comprendre les connaissances du client en ce qui a trait aux interventions d'hygiène dentaire et savoir s'il y est sensible.

L'hygiéniste dentaire peut recommander diverses méthodes pour maîtriser la douleur d'un client. Certaines méthodes peuvent exiger le renvoi d'un professionnel de la santé compétent. Tandis que d'autres peuvent être administrées par une hygiéniste dentaire. Ces méthodes incluent :

i. Anesthésique topique

Administration d'un anesthésique topique, y compris les anesthésiques administrés sous la gencive (Oraqix®).

ii. Anesthésique local

Administration d'un anesthésique local (délégation requise)

*...suite à la page suivante*



iii. Sédation consciente – orale ou par oxyde nitreux ou oxygène (renvoi requis)

Les hygiénistes dentaires qui prodiguent des soins à un client qui reçoit une sédation par oxyde nitreux ou oxygène doivent respecter les lignes directrices de l'OHDO que vous trouverez plus bas. Vous trouverez également un lien pour les lignes directrices du CRCDO pour les dentistes qui incluent une bonne description des degrés de sédation.

Dans tous les exemples plus haut, l'hygiéniste dentaire doit collaborer avec le client et les autres professionnels de la santé pour déterminer la méthode la plus appropriée pour maîtriser la douleur tout en s'assurant que tous les services requis sont complétés.

Il est important de noter que les instructions et les dosages des fabricants doivent être respectés en appliquant l'anesthésique local. Avant de l'utiliser, il faut tenir compte de toute interaction médicamenteuse possible entre l'anesthésique topique et les autres médicaments que peut prendre le client.



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le site Web consiste à revoir :

- ✓ Les degrés de sédation consciente.
- ✓ Les exigences de l'OHDO concernant le niveau de supervision requis pour la sédation par oxyde nitreux ou oxygène.
- ✓ Les exigences du CRCDO pour les dentistes qui utilisent une sédation par oxyde nitreux ou oxygène.

Ligne directrice de l'OHDO intitulée [« Utilisation de l'oxyde nitreux ou de l'oxygène pour une sédation consciente »](#)

[RCDSO Guideline on the Use of Sedation](#) Page 7



### Activité 4.7 Sommaires pharmaceutiques des anesthésiques

Dans votre guide d'autoapprentissage et à l'aide de ressources courantes, remplissez un sommaire pharmaceutique pour tous les anesthésiques que vous utilisez généralement dans votre pratique de l'hygiène dentaire.

#### **Section 4.4 Médicaments en vente libre et suppléments nutritifs et à base de plantes**

L'utilisation de médicaments en vente libre et de suppléments a de l'importance dans la pratique de l'hygiène dentaire. Souvent, les clients ne les mentionnent pas, car ils ne les considèrent pas comme des médicaments. Il est important de renseigner votre client sur le fait que les médicaments en vente libre et les remèdes nutritifs et à base de plantes peuvent influencer sur le traitement d'hygiène dentaire ou sur les médicaments qui sont recommandés.



Par exemple, le ginkgo biloba (un remède à base de plantes) peut avoir un effet sur le saignement ou aggraver des troubles de la coagulation. Il pourrait avoir une interaction avec d'autres médicaments qui affectent le saignement comme l'aspirine et la warfarine et contribuer à des réactions indésirables.

Les hygiénistes dentaires peuvent également être en mesure de faire des recommandations ou de donner des échantillons de médicaments à des clients pour aider une condition buccale. Afin de faire des sélections et des recommandations éclairées, l'hygiéniste dentaire doit tenir compte de toute l'information disponible pour s'assurer que le bon médicament est recommandé pour la bonne condition. Ceci n'inclut pas la recommandation de médicaments utilisés en dérogation des directives de l'étiquette ou dont les indications ne sont pas approuvées.

#### **Saviez-vous?**



Il est recommandé que vous conserviez le numéro du Centre Anti-Poison de l'Ontario à proximité de chaque téléphone dans votre bureau.

#### **Activité 4.8 Sommaires pharmaceutiques pour les médicaments en vente libre**



Dans votre guide d'autoapprentissage, remplissez un sommaire pharmaceutique pour les médicaments en vente libre et les suppléments suivants que peuvent généralement prendre les clients de votre pratique de l'hygiène dentaire :

- ✓ Ibuprofène
- ✓ Huile d'origan
- ✓ Vitamine C
- ✓ Glucosamine
- ✓ Échinacée

### **Section 4.5 Médicaments utilisés en cas d'urgence médicale**

Selon la pratique habituelle, les hygiénistes dentaires doivent être en mesure d'assurer de l'aide en cas d'urgences médicales. Elles doivent également s'assurer que l'équipement médical, les fournitures et les médicaments sont à jour, entreposés selon les directives du fabricant et facilement accessibles en cas d'urgence médicale.

Selon la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, les hygiénistes dentaires peuvent administrer des médicaments par voie orale, par injection ou par inhalation dans des cas d'urgence seulement, même si cet acte n'est pas dans leur champ de pratique. Elles ont une obligation professionnelle d'assurer la sécurité des clients auxquels elles prodiguent des soins, et cette obligation n'est pas tributaire de la présence d'un autre professionnel de la santé au sein de l'établissement où elles exercent leur profession. En d'autres mots, si l'employeur n'a pas un protocole d'urgence, une trousse d'urgence à jour ou une source d'oxygène, il revient à l'hygiéniste dentaire de s'assurer que ceux-ci sont sur place et disponibles pour les clients qui reçoivent ses soins.

La même norme de soins pour les services cliniques s'applique dans les pratiques privées, les services publics de soins de santé et dans les établissements d'enseignement. Les médicaments d'urgence essentiels doivent inclure au moins l'épinéphrine, la diphenhydramine, le salbutamol, la nitroglycérine et les comprimés AAS.



i

### **Saviez-vous?**

L'aspirine est incluse dans les trousse d'urgence, car elle est le traitement d'urgence de choix pour un infarctus aigu du myocarde.



?

---

Il y a des auto-injecteurs EpiPen<sup>MD</sup> pré-remplis pour doses enfants et pour doses adultes que l'on peut inclure dans les trousse d'urgence. Ceci élimine le besoin de calculer une dose pour enfant lors d'une urgence.

### **Lecture requise**

Le but de cette lecture consiste à :

- ✓ Rafraîchir vos connaissances des types d'urgence qui peuvent survenir dans votre pratique de l'hygiène dentaire.
- ✓ Reconnaître les clients qui peuvent courir le risque accru d'une urgence médicale.
- ✓ Vous préparer à intervenir de façon appropriée en cas d'urgence.

Malamed, S.F. (2015). [\*Medical Emergencies in the Dental Office\*](#) (7<sup>th</sup> ed.). St-Louis, Missouri: Mosby Elsevier. Chapters 1–3.



### **Saviez-vous?**

Selon la *LPSR de 1991*, toute personne peut administrer de l'oxygène à un client lors d'une urgence.



### **Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche sur le Web consiste à en apprendre davantage sur les médicaments et les suppléments d'urgence que l'on trouve dans les trousse d'urgence d'un bureau.

Revoir les articles suivants :

[Preparing for Medical Emergencies: The Essential Drugs and Equipment for the Dental Office](#)

ET

[Management of Medical Emergencies in the Dental Office: Conditions in Each Country, the Extent of Treatment by the Dentist](#)



### **Conseil pratique**

Votre trousse devrait être inspectée régulièrement pour vous assurer que tous les médicaments qu'elle contient sont à jour. Certaines entreprises de fournitures dentaires offrent un service qui remplace automatiquement dans la trousse les médicaments qui approchent leur expiration.





#### **Activité 4.9    Sommaires pharmaceutiques pour les médicaments d'urgence**

Dans votre guide d'autoapprentissage et à l'aide de ressources courantes, remplir un sommaire pharmaceutique pour tous les médicaments contenus dans votre trousse d'urgence.



#### **Saviez-vous?**

Dès qu'un flacon de nitroglycérine est ouvert, on doit le remplacer, car le reste des comprimés ont été exposés à la lumière et à l'air et commenceront à se dégrader.

# Les médicaments dans l'exercice de l'hygiène dentaire : un cours de recyclage



**Unité 5**

## Unité 5 — Rédiger des ordonnances et distribuer (préparer) des médicaments



### Section 5.1 Principes d'ordonnance

- a. Exigences de rédaction d'ordonnances précises et légales
- b. Exemple d'ordonnance
- c. Stratégies et méthodes de gestion des risques pour prévenir et réduire les erreurs de médication

### Section 5.2 Principes de distribution (préparation)

- a. Exigences d'entreposage pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre
- b. Exigences d'élimination pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre
- c. Exigences d'étiquetage au bureau et à la maison

### Section 5.3 Interactions médicamenteuses

...suite à la page suivante

## Résultats d'apprentissage

Au terme de la présente unité, l'hygiéniste dentaire sera apte à :

- ✓ Décrire l'information que requiert une ordonnance de médicament précise et légale et préciser le but de chaque élément.
- ✓ Décrire les abréviations couramment utilisés pour rédiger des ordonnances et les stratégies visant à atténuer les risques et les erreurs de médication et à réduire la manifestation d'événements indésirables et d'incidents critiques dans la pratique.
- ✓ Incorporer dans la pratique de l'hygiène dentaire les Normes de pratique de l'OHDO, le Règlement pour les médicaments désignés et la législation fédérale qui s'appliquent à la prescription, la distribution, la vente et la préparation de médicaments.
- ✓ Décrire les exigences d'entreposage pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre qui sont conservés dans votre pratique (qu'ils soient utilisés lors du traitement ou distribués aux clients).
- ✓ Décrire les exigences d'étiquetage pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre conservés dans votre pratique (qu'ils soient utilisés lors du traitement ou distribués aux clients) ainsi que les exigences de documentation pour l'entreposage et l'élimination.
- ✓ Incorporer les Normes de pratiques de l'OHDO, les législations provinciale et fédérale qui s'appliquent à l'entreposage, à l'élimination et à l'étiquetage des médicaments.
- ✓ Démontrer la façon d'effectuer une recherche sur les interactions entre les médicaments, les aliments et les autres produits de santé et discuter de l'effet que peut avoir l'ingestion de plusieurs médicaments.



## Lectures requises

Le but de ces lectures consiste à :

- ✓ Rafraîchir vos connaissances des éléments d'une ordonnance.
- ✓ Rafraîchir vos connaissances des abréviations et de la réduction des erreurs de médication, des événements indésirables et des incidents critiques.

Bablenis Haveles, E. (2016). [\*Applied Pharmacology for the Dental Hygienist\*](#) (8<sup>th</sup> ed.). Maryland Heights, Missouri: Mosby Elsevier. Pages 9–11.

OU

Pickett, R. A. & Terezhalmay, G. T. (2010). [\*Vital Source e-Book for Basic Principles of Pharmacology with Dental Hygiene Applications\*](#). Philadelphia, Pennsylvania. Lippincott, Williams & Wilkins. Pages 25–27.



## **Section 5.1 Principes d'ordonnance**

### **a. Exigences de rédaction d'ordonnances précises et légales**

Les hygiénistes dentaires prescriptrices doivent connaître les principes de base pour rédiger des ordonnances. En plus de vous faire gagner du temps, l'effort additionnel requis pour veiller à ce que les ordonnances soient rédigées clairement et correctement fait gagner du temps au client et au pharmacien et contribue à réduire les incidences et les risques associés aux erreurs d'ordonnance. Il est également important que les prescripteurs ou prescriptrices donnent des instructions verbales en remettant l'ordonnance au client, et qu'ils soient en mesure de répondre à toute question que peut leur poser le client concernant les médicaments prescrits. Ces questions peuvent porter sur ce qui suit :

- ✓ La raison de prendre le médicament
- ✓ Comment prendre le médicament (ex. avec des aliments, au coucher)
- ✓ Pendant combien de temps doit-il prendre le médicament
- ✓ Des précautions sont-elles requises concernant entre autres des interactions médicamenteuses ou des effets indésirables.



Comme stipulé dans l'Unité 2, tous les détails relatifs aux médicaments pris par le client et un exemplaire de chaque ordonnance rédigée pour le client doivent être conservés dans son dossier.

Vous devez respecter les critères suivants avant de rédiger une ordonnance légale pour un client :

- ✓ Ne rédiger une ordonnance que pour un client de votre pratique (cela n'inclut pas les voisins ou parents, sauf si ces derniers sont des clients de votre pratique).
- ✓ Ne prescrire un médicament que pour une condition qui est reliée au champ de pratique de l'hygiène dentaire.
- ✓ Effectuer un examen approfondi des antécédents médicaux du client avant de prescrire tout médicament.
- ✓ Prescrire le médicament le plus approprié et le plus efficace pour traiter toute condition.
- ✓ Effectuer une recherche relative aux interactions possibles entre les médicaments déjà prescrits et celui que vous envisagez de recommander ou de prescrire.

L'exemple d'ordonnance plus bas a été conçu à titre de guide. En respectant la méthode qui y est décrite pour rédiger des ordonnances appropriées, vous assurez la conformité aux principes d'ordonnance des lignes directrices de l'OHDO. Puisque la majorité des ordonnances sont remplies à l'extérieur de la pratique de l'hygiène dentaire, les hygiénistes dentaires doivent fournir des instructions claires et appropriées au pharmacien ou à la pharmacienne.



### **Saviez-vous?**

Les ordonnances n'ont pas de date de péremption. Il est laissé à la discrétion professionnelle du pharmacien de décider ou non de remplir une vieille ordonnance.



### **Conseils pratiques**

Certains toxicomanes cherchent à obtenir de certains bureaux des ordonnances pour des substances contrôlées ou des feuilles d'ordonnance qu'ils peuvent utiliser pour falsifier des ordonnances. Trouver un endroit sécuritaire pour ranger les feuilles d'ordonnance pour éviter leur vol.

b. Exemple d'ordonnance

**Requis :** Nom du membre, son adresse, numéro de téléphone et titre et le numéro d'inscription émis par l'Ordre.

**Conseil utile :** Vous envisagez de télécopier l'ordonnance. Contactez la pharmacie pour demander quel autre renseignement est nécessaire pour vérifier la validité de l'ordonnance.

Marie Laflamme, HDA  
N° d'inscription 999999 de l'OHDO  
Clinique d'hygiène dentaire ABC  
12, rue Ambrose  
Toronto, ON A1A 1A1  
416-123-4567

---

**Nom :** Madame Pascale Vinette  
**Adresse :** 5, rue Principale, Toronto, ON B2B 2B2  
**Date de naissance :** 23 mars 1962  
**Téléphone :** 647-111-1111

**Date :** 1<sup>er</sup> janvier 2015  
**Sexe :** Femme

R<sub>x</sub>

**Rince-bouche au gluconate de chlorhexidine 0,12 %**

**Dist :** 475 mL (1 flacon)

**Sig :** Rincer avec 20 ml pendant 30 secondes 2 fois par jour pour la gingivite. Ne pas avaler. Ne pas boire ou manger de 2 à 3 heures après l'utilisation. Utiliser jusqu'à ce que le flacon soit vide.

**Renouvellement :** 0

---

**Signature de la prescriptrice :** *Marie Laflamme, HDA*

**Requis :** Nom et adresse de la personne pour qui le médicament est prescrit.

Le symbole Rx signifie prescription.

Nom du médicament prescrit (toujours utiliser le nom officiel), suivi de la concentration (p. ex. mg) et de la forme posologique (p. ex. liquide), le cas échéant. Si l'hygiéniste dentaire veut que le client prenne une marque particulière, elle doit également l'indiquer.

**Dist :** (Distribuer). Quantité du médicament à distribuer.

**Sig :** (Signatura). Mode d'emploi détaillé, y compris la voie d'administration et la fréquence, le cas échéant. Il est également conseillé d'inclure les indications d'emploi. L'expression « Suivant les indications » n'est pas acceptable comme indications d'emploi.

**Requis :** Date à laquelle le médicament est prescrit. Date complète.

**Suggéré :** Date de naissance et sexe pour aider le pharmacien ou la pharmacienne à confirmer l'identité du client.

**Requis :** Nom, concentration, (le cas échéant) et quantité du médicament prescrit.

**Requis :** Mode d'emploi.

**Requis :** Nombre de renouvellements (le cas échéant).

**Requis :** Signature du membre.

c. Stratégies et méthodes de gestion des risques pour prévenir et réduire les erreurs de médication



Les abréviations dans les ordonnances aident à gagner du temps et peuvent également rendre plus difficile la modification d'une feuille d'ordonnance. Elles peuvent également permettre au prescripteur ou à la prescriptrice d'inclure toute l'information requise dans l'espace disponible sur la feuille d'ordonnance. Si elles sont utilisées, les abréviations doivent être rédigées clairement pour éviter toute mauvaise interprétation. Si possible, vous devriez rédiger une ordonnance en toutes lettres comme le démontre l'exemple plus haut afin d'éviter le risque d'erreurs de médication et les effets indésirables qui peuvent s'ensuivre.



### Conseil pratique

Si possible, les ordonnances devraient être rédigées sans abréviations.



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche sur le Web consiste à :

- ✓ Démontrer les abréviations qui sont acceptables à utiliser (si c'est absolument nécessaire).
- ✓ Démontrer les abréviations qui ne sont pas acceptables et qui peuvent mener à des erreurs.

<http://stedmansonline.com/webFiles/Dict-Stedmans28/APP0708.pdf>



### Saviez-vous?

Imprimer ou taper des ordonnances est la méthode la plus efficace pour réduire les erreurs de rédaction.



### Activité 5.1 Rédiger une ordonnance

Imaginez que votre employeur (dentiste) vous demande de remplir pour votre client une ordonnance pour une prémédication en raison d'un remplacement de la hanche. Dans votre guide d'autoapprentissage et à l'aide de toutes les ressources disponibles, rédigez une ordonnance pour une antibiophylaxie pour Monsieur Ladouceur.

Samuel Ladouceur  
123, rue Rosemont  
Toronto, ON H1H 1H1  
Date de naissance : 30 juillet 1952  
Téléphone : 416-555-5555  
Aucune allergie connue ou contre-indication à tout antibiotique



### Recherche sur le Web

Le but de cette recherche consiste à démontrer la façon dont peuvent survenir des erreurs en rédigeant une ordonnance.

Revoyez l'article suivant provenant de l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP Canada), qui porte sur les erreurs d'ordonnance : [Prescription for Safety](#).



### Lectures requises

Le but de ces lectures consiste à discuter et à illustrer des erreurs de médication fréquentes et les stratégies pour les prévenir dans l'exercice de l'hygiène dentaire.

Lisez les articles suivants :

[\*The "Top 10" Drug Errors and How to Prevent Them\*](#)

[\*Medication Error Prevention for Healthcare Providers\*](#)



### Activité 5.2 Stratégies de gestion des risques

Dans votre guide d'autoapprentissage, élaborer une politique pour votre pratique qui inclut des stratégies et des méthodes de gestion des risques visant à réduire les risques d'erreurs de médication.



### Saviez-vous?

Une divergence de médicaments est une expression utilisée pour décrire une erreur reliée à une ordonnance qui a été relevée avant que le client prenne le médicament.

## **Section 5.2 Principes de distribution (préparation)**

### **a. Exigences d'entreposage pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre**

Tous les médicaments entreposés au bureau doivent être conservés conformément aux instructions du fabricant et aux exigences locales, provinciales et fédérales. Les dangers d'entreposer et d'éliminer les médicaments de façon inappropriée sont nombreux; ils peuvent inclure l'instabilité du médicament, l'abus ou le surdosage d'un médicament (selon le médicament) et avoir un impact négatif sur l'environnement.

Pour veiller à ce que les médicaments maintiennent leur efficacité et pour éviter une exposition ou une ingestion accidentelle, les hygiénistes dentaires doivent toujours prendre en considération la stabilité, la sécurité et l'innocuité d'un médicament et consulter les monographies et les fiches signalétiques des produits pharmaceutiques.

#### **Stabilité**

- ✓ Entreposer les médicaments dans leur contenant d'origine.
- ✓ Éviter de laisser des médicaments exposés à la chaleur ou au soleil pour une période prolongée.
- ✓ Éviter les salles de bain, les endroits de stérilisation et les salles de compresseur, car la chaleur et l'humidité peuvent dégrader les médicaments.
- ✓ Savoir quel médicament requiert d'être réfrigéré ou conservé à la température ambiante.
- ✓ S'assurer que les médicaments conservés dans le réfrigérateur ne gèlent pas.
- ✓ Jeter les médicaments périmés.

#### **Sécurité**

- ✓ Entreposer tous les médicaments dans un même endroit sécuritaire, préférablement hors de vue.
- ✓ S'assurer que les médicaments portant l'information personnelle du client soient entreposés dans un endroit privé auquel le public n'a pas accès.

#### **Innocuité**

- ✓ S'assurer que tous les médicaments périmés ou inutilisables portent la marque « Pour élimination » et sont entreposés séparément jusqu'à ce qu'ils puissent être éliminés adéquatement.
- ✓ S'assurer que le numéro du Centre Anti-Poison de l'Ontario est dans un endroit facilement accessible, (c.-à-d., à proximité de chaque téléphone dans le bureau). Cette information se trouve dans les lignes directrices pour recommander, prescrire, distribuer (préparer), vendre et utiliser des médicaments dans la pratique. Conserver les renseignements sur la toxicologie des médicaments entreposés, y compris les protocoles pour le surdosage, l'exposition accidentelle et les effets indésirables.

*...suite à la page suivante*



### Section 5.2 (suite)



- ✓ S'assurer que tout le personnel du bureau connaît l'endroit où se trouvent les médicaments entreposés et les protocoles pour le surdosage, l'exposition accidentelle et les effets indésirables.
- ✓ S'assurer que la trousse d'urgence et l'approvisionnement d'oxygène sont facilement accessibles, et que tout le personnel du bureau en connaît l'endroit.

N'oubliez pas qu'en plus d'être stipulés dans le CPS et dans les bases de données des médicaments, certains médicaments peuvent être inclus dans le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et avoir une fiche signalétique.

### Saviez-vous?



La législation relative au SIMDUT sert à deux fins concernant les matières dangereuses : elle exige les fournisseurs à fournir l'information sur leurs produits relativement à la santé et à la sécurité, et elle oblige les employeurs à obtenir l'information sur les matières dangereuses relativement à la santé et la sécurité qui sont utilisées dans le milieu de travail et à communiquer cette information aux travailleurs. Le respect de la législation relative au SIMDUT est une norme de pratique.

### Recherche sur le Web



Le but de cette recherche consiste à vous familiariser avec les exigences provinciales et fédérales relatives au SIMDUT.

Revoyez le site du Ministère du Travail et les documents concernant la [Législation relative au SIMDUT](#).



### Activité 5.3 Monographie des produits et fiches signalétiques

Revoyez la [fiche signalétique pour Peridex®](#) (en anglais seulement). Quelles précautions doit-on prendre pour transporter et entreposer ce produit?

**b. Exigences d'élimination pour les médicaments sur ordonnance et en vente libre**

Tous les médicaments périmés et inutilisés doivent être éliminés conformément aux exigences provinciales et fédérales et aux lignes directrices de l'OHDO. Toutes les pharmacies en Ontario acceptent les médicaments qui leur sont remis pour être jetés. En assurant l'élimination sécuritaire des médicaments périmés ou inutilisés dans votre pratique, vous veillez à ce que ces médicaments ne contribuent pas à la pollution.

Généralement, les médicaments ont une date de péremption qui indique la période durant laquelle ils sont efficaces, actifs et sûrs à utiliser.



- ✓ Examiner l'étiquette du médicament pour vérifier s'il y a des instructions particulières pour son élimination.
- ✓ Ne jamais jeter les médicaments dans les toilettes ou les verser dans l'évier, sauf indication contraire sur l'étiquette du médicament.
- ✓ S'assurer que tous les médicaments périmés ou inutilisables portent la marque « Pour élimination » et sont entreposés séparément jusqu'à ce qu'ils puissent être éliminés adéquatement
- ✓ Avant de jeter le contenant d'un médicament, veiller à ce que l'information du client (le cas échéant) sur l'étiquette ait été enlevée ou biffée et ne soit plus visible.

**Recherche sur le Web**

Le but de cette recherche consiste à vous familiariser avec les divers programmes mis en œuvre pour veiller à l'élimination sécuritaire des médicaments.

Revoyez l'information contenue dans [NAPRA information about drug disposal](#) qui traite des divers programmes de collecte de médicaments et des préoccupations environnementales relativement à l'élimination des médicaments.

Revoyez l'information pour la santé des Canadiens portant sur l'[Élimination sécuritaire de médicaments, les Programmes de récupération et l'Élimination dans les déchets ménagers](#).

Revoyez l'information suivante [Recueillir les médicaments périmés et inutilisés](#) en vertu des *Programmes de reprise de médicaments de l'Ontario* et du *Programme de reprise des pointus et tranchants de l'Ontario*.



**Requis :** Nom de l'hygiéniste dentaire et son titre. Nom, adresse et numéro de téléphone de l'établissement où le médicament est distribué.

**Requis :** Nom de la personne pour qui le médicament est prescrit.

**Requis :** Nom du médicament, concentration (le cas échéant), quantité et fabricant (si disponible).

**Le cas échéant :** Date de péremption du médicament.

Marie Laflamme, HDA  
N° d'inscription 999999 de l'OHDO  
Clinique d'hygiène dentaire ABC  
12, rue Ambrose  
Toronto, ON A1A 1A1  
416-123-4567

**Pour :** Madame Pascale Vinette

**Date :** 15 novembre 2014

**PERIDEX**

**Rince-bouche au gluconate de chlorhexidine à 0,12 %** 475 mL

**Mode d'emploi :** Rincer avec 20 ml pendant 30 secondes 2 fois par jour. Ne pas avaler. Ne pas boire ou manger de 2 à 3 heures après l'utilisation. Utiliser jusqu'à ce que le flacon soit vide.

**Date de péremption :** Décembre 2016

**DIN :** 02237452

**Requis :** Date à laquelle le médicament est distribué.

**Requis :** Mode d'emploi.

**Le cas échéant :** DIN (numéro d'identification du médicament).

**c. Exigences d'étiquetage au bureau et à la maison**

Les exigences d'étiquetage du Règlement pour les médicaments désignés obligent les hygiénistes dentaires à s'assurer que le contenant dans lequel un médicament est distribué à un client pour une utilisation à domicile contient :

- ✓ Un DIN (numéro d'identification du médicament), le cas échéant.
- ✓ Le nom de l'hygiéniste dentaire et son titre (p. ex. HDA).
- ✓ Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'endroit où le médicament est distribué (p. ex. adresse et numéro de téléphone de la clinique).
- ✓ Le nom du médicament, sa concentration, s'il y a lieu, et le nom du fabricant, s'il est disponible.
- ✓ La quantité de médicament distribuée.
- ✓ La date à laquelle le médicament est distribué.
- ✓ La date de péremption du médicament, le cas échéant.
- ✓ Le nom du client qui reçoit le médicament.
- ✓ Le mode d'emploi.

*...suite à la page suivante*



N'oubliez pas que donner des instructions verbales à vos clients accentue l'information écrite et aide à prévenir une mauvaise utilisation. Il faut également voir à accommoder des besoins particuliers de certains clients (p. ex. gros caractères pour les personnes ayant une déficience visuelle).

S'il n'est pas possible d'apposer l'étiquette directement sur l'emballage original du médicament, l'apposer sur un autre contenant. Toutefois, l'étiquette d'emballage original du médicament doit contenir au moins le nom du client, le nom du médicament et sa concentration. N'oubliez pas que ces deux emballages seront probablement séparés pouvant ainsi causer de la confusion concernant le médicament. Sans cette étiquette intérieure, un événement indésirable impliquant le médicament peut se produire.



Médicaments en vente libre réemballés et vendus au bureau : si vous réemballez et donnez des médicaments en vente libre à vos clients, assurez-vous de respecter la norme d'étiquetage applicable de Santé Canada. La norme d'étiquetage à respecter varie selon le médicament que vous réemballez.

Les normes d'étiquetage pour les produits d'hygiène buccodentaire sans ordonnance : pour la majorité des produits d'hygiène buccodentaire que vous fournissez à vos clients, l'information relative à l'étiquetage approprié provient directement du fabricant. Aucune autre étiquette n'est requise avant de remettre ces produits au client si le fabricant se conforme aux exigences d'étiquetage. Santé Canada développe des normes auxquelles le fabricant doit se conformer avant de fournir ces produits aux consommateurs des professionnels de la santé. Ces normes varient selon que le produit sans ordonnance est classifié par Santé Canada comme un médicament ou comme un produit de santé naturel.

### **Recherche sur le Web**



Le but de cette recherche consiste à consulter les renseignements les plus récents sur l'étiquetage des médicaments en vente libre.

[Médicaments en vente libre : Normes d'étiquetage](#)



### **Activité 5.4 Étiquetage des médicaments en vente libre**

Remplissez une étiquette de médicament pour 4 comprimés d'ibuprofène (400 mg) pris d'un flacon de 100 comprimés et donnés au client pour soulager la douleur après son détartrage.

### Section 5.3 Interactions médicamenteuses



Il ne faut pas oublier que les médicaments recommandés, prescrits, distribués ou utilisés dans votre pratique peuvent avoir un effet ou une interaction avec un autre médicament, un aliment ou un produit naturel que prend, consomme ou utilise le client. Il est essentiel que les hygiénistes dentaires soient conscientes de ces interactions possibles.

Les manuels et textes de référence stipulent les interactions possibles d'un médicament classifié. Il existe également plusieurs ressources en ligne qui peuvent aider à déterminer, le cas échéant, les interactions qui peuvent subvenir entre certaines substances. En général, ces ressources expliquent le mécanisme de l'interaction et les degrés d'importance.



#### Saviez-vous?

Les médicaments pris en même temps peuvent exercer un effet additif (effet est égal à la somme de l'effet de chaque médicament pris séparément).



#### Recherche sur le Web

Le but de revoir ce site Web consiste à vous fournir un outil qui vous aide dans votre pratique à vérifier facilement les interactions médicamenteuses possibles.

Revoyez le site Web [Drug Interactions Checker](http://www.drugs.com) à [www.drugs.com](http://www.drugs.com).



### Activité 5.5 Interactions médicamenteuses

À l'aide des résultats de vos recherches sur les interactions, déterminez quelles considérations doivent être prises en prenant comme exemple les clients suivants :

- i. En complétant les antécédents médicaux de Monsieur Rainville, vous apprenez qu'il prend de la warfarine et du Ginkgo biloba. Y a-t-il des interactions entre ces deux médicaments?
- ii. Vous voulez recommander à Madame Chicoine de prendre de l'acétaminophène régulier pour soulager la douleur suivant son détartrage. Ses antécédents médicaux révèlent qu'elle prend du Lipitor pour son taux élevé de cholestérol. Quelles préoccupations auriez-vous concernant l'interaction entre ces deux médicaments?
- iii. Vous envisagez de prendre le médicament en vente libre Advil Rhume et Sinus<sup>MD</sup>. Inscrivez-le plus bas ainsi que tous les médicaments, suppléments et remèdes à base de plantes que vous prenez actuellement, y compris les boissons alcoolisées. Existe-t-il des interactions possibles?